

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

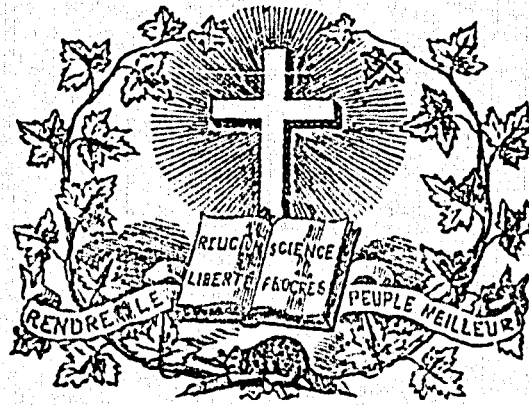
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Volume IX.

Montréal (Bas-Canada), Septembre, 1865.

No. 9.

**SOMMAIRE.**—LITTÉRAIRE.—Poésie: Le Ruisseau des Morts. J. Aufray.—L'Éducation de Santa-Rosa, par Mino, Beck, (suite).—ÉDUCATION: Rapport du ministre de l'Instruction publique de France (pour 1863, suite).—Du développement de la force physique chez l'homme, lecture par Sir Étienne P. Taché, (à continuer).—AVIS OFFICIELS.—Nominations: Inspecteur d'École.—Commissaires d'École.—Syndics dissidents.—Avis aux Commis-saires et aux Syndics.—Avis aux Instituteurs.—Diplômes octroyés par l'École Normale.—Diplômes octroyés par les Bureaux d'Examinateurs.—PARTIE ÉTRANGÈRE: Livres approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique.—Rapport du Surintendant de l'Instruction publique du Bas-Canada pour 1864.—Vingt-septième Conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier.—Ouverture des classes de l'École d'Agriculture de Ste. Anne.—Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes: St. Hyacinthe, Québec, Montréal.—Petite Revue Mensuelle.

## LITTÉRATURE.

### POÉSIE.

#### LE RUISSEAU DES MORTS.

A petits flots silencieux  
Roule à travers ce cimetière,  
Pâle torrent, ruisseau pieux  
Dont le bruit semble une prière !

Né sur ces monts, dans un recoin  
A l'ombre du frêne et du hêtre,  
Tu cours, et quelques pas plus loin,  
Sous terre on te voit disparaître.

Des croix de bois, sur tes deux bords,  
Echelonnent leur double ligne ;  
Et ce nom de Ruisseau des Morts  
Est le seul nom qui te désigne.

Là, sous la mauve et sous le thym,  
Reposent, loin des bruits du monde,  
Des trépassés dont le destin  
Fut inconnu comme ton onde.

C'est le laboureur épuisé,  
C'est le bûcheron, c'est le pâtre ;  
Maint travailleur qui s'est usé  
Dans un labeur opiniâtre.

Après la pluie et le soleil,  
Tombés sous la tâche obstinée,  
Ils goûtent enfin le sommeil  
Qui fut le prix de la journée.

Leur village aux sombres maisons  
Veille sur eux, de la colline.  
Sur ce ravin sans horizons,  
C'est un fantôme qui s'incline.

Son vieux clocher, de temps en temps,  
S'éveille et pleure sur la roche ;  
Il avertit les habitants  
Au long murmure de sa cloche.

On voit alors, cortège en deuil,  
Par le chemin couler de cendre,  
On voit venir quelque cercueil,  
Et les parents suivre et descendre.

Une fosse, au bas du coteau,  
S'ouvre et se ferme sous la pelle ;  
Et puis chacun s'en va bientôt  
Où le travail du jour l'appelle.

Parfois aussi, tu vois venir  
Un groupe orphelin, une veuve,  
Ces fidèles du souvenir  
Agenouillés sous la croix neuve.

Confident des mornes douleurs,  
Ruisseau qui roule des eaux noires,  
Semis-tu fait avec les pleurs  
Qu'on donne à de chères mémoires ?

Quand l'automne a grossi ton flot,  
Qu'elle te creuse un lit plus rude,  
Ta grande voix, comme un sanglot,  
Retentit dans la solitude.

Mille débris du mont voisin,  
Branches, cailloux et feuilles mortes,  
A grand bruit roulent dans ton sein ;  
Ils vont au gouffre où tu les portes.

Mais quand juillet est revenu,  
Quand les soleils séchent la terre,  
Tu n'es plus rien, sur le sol nu,  
Qu'une eau fuyante et solitaire ;

Onde semblable, à son déclin,  
Hélas ! à ces larmes plus rares  
Dont la veuve et l'orphelin  
Se font de jour en jour plus avares !

Adieu ! voici l'ombre du soir ;  
L'étape n'est pas loin sans doute.  
Ici je ne saurais m'asseoir  
Avant le terme de ma route !

Je passais ; je veux seulement,  
Au sein d'une paix si profonde,  
Avoir comme un pressentiment  
Du sommeil que berce ton onde.

Au creux de ma main recueilli,  
Sombre flot, j'ai voulu te boire.  
Ah ! que n'es-tu ce flot d'oubli  
Où l'homme perdait la mémoire !

Adieu, misseau ! Va, conle encor,  
Longe la pente poursuivie,  
Mystérieux comme la mort,  
Et fugitif comme la vie !

J. AUBRY.

(Le Correspondant.)

### L'estancia de Santa-Rosa.

#### SCÈNES ET SOUVENIRS DU DÉSERT ARGENTIN.

(Suite.)

### III

C'était un vieillard de haute taille ; ses cheveux blancs tombaient de chaque côté de sa figure bronzée ; ses yeux noirs, encore pleins de feu, brillaient sous ses sourcils grisonnants : comme tous les Indiens de pur sang, il n'avait ni barbe ni moustaches. Cet homme était le *brujo* ou devin de la tribu à laquelle Carmen appartenait. Comme tous ses confrères, il cumulait les fonctions d'oracle, de prêtre et de médecin. En cette dernière qualité, il portait à la ceinture un petit sac de cuir qui contenait le bagage obligé d'un médecin du désert, une lancette formée d'une arête de poisson aiguë et coupante, un petit couteau à lame très affilée et quelques poignées d'herbes sèches, lesquelles, mâchées par le *brujo*, s'appliquent sur les plaies et les blessures. Son cheval, qui marchait derrière lui, était couvert d'un tapis de selle orné de touffes de plumes d'autruche. Il avait en outre une bride et des étriers d'argent, qui provenaient sans doute de quelque pillage. Le *brujo*, appuyé sur sa lance, arme inséparable des Indiens, regarda un instant la veuve du cacique Arraya, puis, la prenant par la main, il la conduisit au pied d'un palmier à double tête (1) qui dominait les arbres voisins et lui ordonna de se mettre à genoux. Carmen obéit docilement. Le *brujo* ajouta : — C'est ici que nous l'avons mis après l'avoir sauvé des mains des Espagnols.

Carmen poussa un cri douloureux.

— Ici ! s'écria-t-elle, ici et je ne le savais pas ! Pourquoi me l'avoir caché ?

— Parce que le moment de parler n'était pas venu, reprit le devin. Arraya, notre plus grand chef, repose sous ce palmier, que le *saint* (Dieu) nous a donné comme quelque chose de rare et de précieux. Ici même nos chefs vont venir pour jurer de venger sa mort.

Carmen ne l'entendait pas. Prosternée sur cette place qu'on venait de lui désigner comme le tombeau de son mari, elle semblait complètement absorbée par les souvenirs du passé. Bientôt quelques hommes, sortant des sombres profondeurs de la forêt, parurent dans la clairière. C'étaient les quatre caciques principaux de la tribu de Carmen, Zuriquin, Bonifacio, Pépé et Cristoval. Ils portaient, comme le *brujo*, des vêtements de couleurs vives, et sur la tête des coiffures extraordinaires. C'étaient des bonnets formés de têtes de léopard, la mâchoire tournée en l'air sur le front, les oreilles ressortant de chaque côté, et des casques de forme antique recouverts de la fourrure de l'*aguarazá*, espèce de loup jaune à crinière noire, dont les touffes hérissées couvraient le haut de ces bizarres ornements. Leurs physiologies étaient dures, sombres, mélancoliques, leurs attitudes graves et dignes. Arrêtés à quelque distance du *brujo*, les Indiens semblaient attendre une invitation de sa part pour avancer tout à fait ; celui-ci leur fit signe d'approcher, et, s'adressant à la veuve du cacique Arraya, le plus âgé des chefs prit la parole.

— Écoute, Carmen, dit-il, voici quatorze ans que notre cacique général, ton mari, est mort. Tu as deux fils, et le *brujo* nous

assure que tu les élèves pour qu'ils soient chefs un jour et succèdent à leur père. A la prochaine lune décroissante, nous partirons pour la province de Cordoba, où nous ferons une grande invasion ; nous reviendrons avec du bétail, des captifs, des joyaux, du butin de toute sorte... Amène tes fils.

En entendant ce discours, Carmen semblait irrésolue. — Mes fils, dit-elle enfin, ne me suivraient pas. Ils se sont attachés à don Estevan, et ne pensent plus au désert. Tous les jours de ma vie, le chagrin me ronge en songeant qu'ils seraient chefs, libres, heureux, et que je ne puis pas les décider à rentrer dans notre tribu ; mais il y a un moyen, enlevez-les. Une fois parmi vous, ils y resteront, j'en suis sûre.

Les caciques réfléchissaient. — Sortent-ils souvent seuls ?

— Jamais. Ils accompagnent toujours don Estevan ou Demetrio, le majordome.

— Alors il faudrait attaquer l'estancia ? Et don Estevan a des armes à feu ?

— Oui, dit Carmen. Et puis, pour don Estevan et ses filles, il faut que vous me juriez de ne leur faire aucun mal.

Les Indiens ne répondirent pas à cette dernière parole ; Carmen insista. — Jurez-moi, dit-elle encore, que vous les respecterez, car don Estevan a été un père pour moi et mes fils.

— Nous ne pouvons rien promettre, reprit Zuriquin. Si nous devons attaquer l'estancia et qu'un combat en résulte, sait-on ce qui peut arriver ?

Carmen était en proie à une vive anxiété. L'un des caciques continua sans y prendre garde. — Tu veux que nous enlevions tes fils... *Caramba* ! ce n'est pas une petite besogne que tu nous proposes. Et pour cela que nous donneras-tu ?

Carmen tressaillit. — Je vous donnerai, dit-elle, assez d'or pour que chacun de vous ait des étriers, des brides, des licous, des bandes de poitrail en argent ciselé, et en outre des piastres de reste pour acheter autant de *bebida blanco* (eau-de-vie) que vous en voudrez.

Les caciques se mirent à rire. — Tu nous tiens donc pour des *sonso* (nigauds) ? s'écrièrent-ils. Où prendrais-tu toutes ces richesses ?

— C'est mon affaire, dit Carmen avec une sorte de dignité offensée. Si vous ne voulez pas, n'en parlons plus.

Les chefs hésitaient. — Nous conviendrions, reprit l'un d'eux, que la veille du jour où l'attaque aurait lieu, tu nous apporterais toi même l'argent promis.

— Et quel gage me donnerez-vous ? dit Carmen, à son tour méfiante.

— Nous t'amènerons nos fils comme otages, et à la nuit tu les conduiras dans quelque *ranchito* dépendant de l'estancia.

L'Indienne réfléchit un instant. — Écoutez, dit-elle ; dans quinze jours, don Estevan doit s'absenter avec ses filles : le moment sera favorable.

— C'est convenu, reprirent les caciques.

Pendant cet entretien, le devin avait allumé quelques petites bougies qu'il avait tirées de son sac. Ils les avait disposées sur la place désignée à Carmen comme étant la tombe d'Arraya. Les caciques s'en approchèrent, et, abaissant la pointe de leurs lances vers la terre où reposait leur chef, ils renouvelèrent le serment de venger sa mort. La lune s'était levée. Dans le petit lac comme dans un miroir paisible se reflétait l'ombre noire du palmier à deux têtes. Les chefs et le devin s'étaient retirés. Carmen resta seule, agenouillée près du terre funèbre, qui tombait dans ses deux mains, sur lesquelles retombaient les touffes de son épaisse chevelure. Des larmes coulaient silencieusement sur ses joues bronzées, et l'expression ordinairement dure et sombre de ses traits, maintenant éclairés par la lumière bleuâtre qui tombait de la voûte du ciel, avait pris un caractère inaccoutumé de souffrance douce et résignée.

Lorsque la marche de la lune dans le firmament l'avertit de l'approche de l'aube, elle se releva, reprit le chemin qu'on l'avait vue suivre au commencement de la nuit, et avant que l'aurore eût paru, elle s'était glissée sans bruit dans l'intérieur du petit *ranchito* où elle demeurait à l'estancia de Santa-Rosa.

(1) Le palmier à double tête est révéré par les Indiens comme un don particulier du grand saint (Dieu).

## IV

Deux jours avant l'arrivée de Sir Henri à l'estancia, don Estevan et ses filles avaient eu ensemble un grave entretien. Le *corrêo* avait apporté du Rosario un petit paquet contenant deux écrins ; c'étaient des boucles d'oreilles de perles et d'émeraudes et des épingles assorties pour retenir les voiles. Don Estevan prit les écrins, lut avec attention la lettre qui accompagnait ces bijoux, et rejoignit aussitôt ses filles, qui étaient dans leur jardin. Ce jardin était clos de murs comme tous ceux du pays ; mais on avait déguisé la tristesse de ces murailles sous mille plantes surmontées qui transforment la terre et les briques en une paroi émaillée pleine de grâce et de fraîcheur. Là croissaient le chèvrefeuille au parfum pénétrant, la passiflora avec ses belles corolles étoilées d'un lilas tendre jaspé de blanc, des convolvulus ponceaux au feuillage délicat comme une plume, des clématites blanches et roses, des cobéas violets à reflets pourpres, des glycines à grappes de fleurs d'un bleu pâle, des asclépias aux étoiles nacrées, la rose de Banks d'un rouge sombre, le jasmin du Chili et cent autres lianes charmantes. Le milieu du jardin était occupé par un grand oranger-myrtle dont l'ombrage abritait des buissons de jasmins du Cap et de camélias. Aux angles étaient des bosquets touffus, où soir et matin de brillants colibris venaient pomper le suc parfumé des fleurs. Leur bourdonnement affairé et joyeux se mêlait aux gaies chansons des *caseros* (faucettes) dont les cages, suspendues aux branches des citronniers et des lauriers-roses, semblaient devoir rendre la captivité supportable à leurs hôtes.

Mercedes et Dolores, vêtues de mousseline blanche, assises sous un berceau, étaient occupées à broder pour leur père un riche tapis de selle où des fils d'or et d'argent, mêlés à des soies de toutes couleurs, traçaient des arabesques bizarres d'un goût oriental. Mercedes, le visage appuyé sur sa main délicate, regardait Dolores assortissant des échaveaux de nuances diverses.

Sur le seuil du jardin, don Estevan s'arrêta un instant, et à la vue de ces visages souriants et paisibles, de ces fleurs, de ces oiseaux, de ces ouvrages de broderie, tableau achevé d'une vie de jeune fille libre de tout souci, il sentit comme un trait aigu qui lui perçait le cœur. Son éducation ne l'avait pas conduit à approfondir ses impressions. Il les saisissait pour ainsi dire à la surface, les subissant au jour le jour, sans retour dans le passé, sans élan vers l'avenir. C'était avec cette patience digne et ferme qui caractérise les Espagnols qu'il avait supporté les grandes épreuves de sa vie, l'exil de sa famille, sa ruine momentanée, les persécutions politiques, la mort de sa femme ; mais depuis quinze ans qu'il s'était retiré dans ses terres, Mercedes et Dolores étaient devenues, à son insu, sa pensée et sa joie de tous les instants. L'idée de vivre sans elles ne s'était jamais présentée à lui bien nettement. Il sentait pourtant que son âge avancé lui faisait un devoir de leur assurer un établissement et des protecteurs, et il avait dans cette pensée porté ses regards sur les fils de son ami, les jeunes créoles catalans qui avaient passé quelques jours à l'estancia.

Au moment de s'ouvrir de son projet à Mercedes et Dolores, un profond soupir s'échappa malgré lui de son cœur oppressé. Les deux sœurs levèrent les yeux : Est-ce vous, *tatita* (1) ? dirent-elles.

— Oui, mes enfants ; j'ai une nouvelle à vous communiquer, répondit-il en montrant la lettre et les écrins.

Les jeunes filles le firent asseoir à côté d'elles, et don Estevan, ouvrant les boîtes, en tira les bijoux. — Oh ! dirent-elles, que c'est ravissant, que c'est magnifique ! C'est vous, *tatita*, qui nous donnez ces belles choses ?

— Non, mes colombes, répondit le père avec effort, c'est mon vieil ami don Aniceto Cabral du Rosario qui vous les offre.

À ce nom, un nuage passa sur le front de Mercedes. Dolores, d'une nature plus enfantine, continua d'admirer. — Oui, reprit Gonzalès, voici la lettre qu'il m'envoie et je vais vous la lire.

Il la lut en effet avec cette circonspection un peu lente, un peu emphatique, des gens pour qui la lecture, celle des choses manuscrites surtout, est une rare affaire. C'était une demande en mariage pour Mercedes et Dolores, que don Aniceto Cabral y Acosta adressait à don Estevan, au nom de ses fils, Caraciolo et Ezéchiél. La lettre lue, don Estevan la replia gravement et regarda les deux sœurs. Mercedes, la joue dans sa main, écoutait avec recueillement ; Dolores effeuillait une rose d'un air distrait. Personne ne disait mot. Don Estevan s'arma de courage. — Eh bien ? demanda-t-il.

Mercedes tressaillit, comme si elle fût sortie d'un songe. Une faible rougeur colora son teint, et fixant sur son père des yeux brillants et humides : — Je ne sais pas ce que pense Dolores, dit-elle ; quant à moi, je n'éprouve aucune envie de me marier ; j'aurais déjà voulu vous le dire, mon père, et je suis bien aise de saisir cette occasion...

— Moi, s'écria Dolores presque en pleurant, quitter Mercedes ! vous quitter, *tatita* ! Y pensez-vous ? Non, non, dit-elle, Mercedes a raison. — Et refermant vivement les écrins, elle ajouta : Rendez ces bijoux à votre vieil ami, et informez-le de notre résolution.

Le visage de Gonzalès exprima l'étonnement. — Quoi ! reprit-il, ce refus est-il définitif ? Réfléchissez-y, mes enfants : les fils de mon ami Cabral sont des jeunes gens bien élevés, riches et intelligents, en un mot des *caballeros* achevés. Que pouvez-vous désirer de plus !

Ce que Mercedes désirait de plus, elle eût peut-être été elle-même embarrassée de le dire : à cette énumération d'avantages et de qualités par lesquels don Estevan recommandait les fils de son ami, elle sentait vaguement qu'une chose manquait, la principale, la seule nécessaire, cette sympathie mutuelle et irrésistible qui attire deux cœurs l'un vers l'autre ; mais, élevée au désert et peu accoutumée à l'analyse de ses sentiments, elle n'obéissait qu'à l'instinct de sa noble et franche nature. Elle ne fit donc que répéter à son père ce qu'elle avait déjà dit, mais d'une voix si ferme et avec un accent si sérieux et si digne, que don Estevan comprit l'inutilité de toute discussion. Une fois rentré dans sa chambre, il réfléchit à l'attitude de ses filles, à l'indifférence de Dolores et au refus décidé de Mercedes, et il prit le parti d'écrire à don Aniceto que les deux sœurs étaient jeunes, timides et irrésolues, qu'elles n'osaient encore se prononcer sur cette grave question du mariage, que du reste elle ne connaissait que peu encore Caraciolo et Ezéchiél, et que le plus sage pour eux-ci était de renouveler leur visite à l'estancia. Il finissait en priant don Aniceto d'accompagner lui-même ses fils lors de cette seconde entrevue, afin qu'il pût lui dire de sa propre bouche combien il serait heureux d'allier sa famille à la sienne.

Cette lettre ne devait partir que quelques jours après ; cependant, une fois qu'elle fut écrite, don Estevan se sentit plus calme. Cette espèce de sursis à un événement qu'il désirait et redoutait tout ensemble lui rendit momentanément sa sérénité, et ce fut avec une bienveillance dégagée de tout souci qu'il alla le lendemain même à la rencontre de sir Henri. C'était, comme nous le savons, au milieu d'une pluie diluvienne que celui-ci accompagné de Pastor Quiroga, était venu frapper à la porte de l'estancia de Santa-Rosa.

Un bon feu, des vêtements secs, une chambre spacieuse et convenablement meublée, du café et du vin, furent mis aussitôt à sa disposition. Pastor, que le majordome Demetrio fut chargé d'héberger, reçut les mêmes soins, et lorsqu'il se fut réconforté, il se rendit à la cuisine, où il dit obséquieusement à Eusebia que le *senor Ingles* qu'il venait d'amener, étant *gringo* (1), ne pouvait vivre sans manger, et qu'il l'en avertissait pour sa gouverne. Eusebia répondit qu'elle savait bien comment il faut traiter les *gringos*, que ce n'était pas la première fois qu'elle en recevait, et que d'ailleurs chez don Estevan son maître personne n'avait jamais eu faim. À l'appui de son dire, elle montra au *vaguiano* de formidables rations de *puchero*, des *asados* (rôti de bœufs ou de mouton), et ce qu'on appelle dans le pays du nom de *pastel*, c'est-à-dire un étrange amalgame de poisson, d'œufs durs, d'olives

(1) *Tatita, mamita*, expression affectueuse et familière pour père et mère.

(1) Surnom donné aux étrangers européens.

salées, de poulets, de tomates et de courges confites au sucre, d'huile, de piment, d'oignons, d'herbes odoriférantes, le tout enveloppé dans une pâte douce recouverte d'une couche de caramel. Ce mets, auquel sir Henri eut beaucoup de peine à s'accoutumer, n'en est pas moins un des plats les plus recherchés au *campo*.

Don Estevan déploya envers sir Henri toute la courtoisie imaginable. Dès le lendemain même de son arrivée, il fit venir du *campo* douze de ses meilleurs chevaux et pria son hôte de faire un choix. Ces animaux furent mis au *corral* sous la garde de deux *peóns* qui durent rester dans le voisinage de la maison à la disposition *del señor Inglés*. José et Manuel lui furent présentés comme deux jeunes gens élevés par don Estevan et chargés d'aider leur père adoptif à faire à sir Henri les honneurs du pays. L'Anglais admira beaucoup les deux frères, José surtout, dont les traits grecs, la belle stature, l'air distingué, les cheveux soyeux, la barbe et les moustaches épaisses trahissaient le sang *créole* espagnol mêlé au sang indien. En reconnaissant dans leur mère l'Indienne qu'il avait rencontrée dans la forêt, sir Henri ne put s'empêcher de faire part à don Estevan des remarques de son guide Pastor Quiroga, un *rastroñor* (1) habile, sur le campement des Indiens dans le bois de Takouron. Gonzalès haussa les épaules. — Je me doute bien, répliqua-t-il, que Carmen est restée en relations avec sa tribu; ses absences, toujours mystérieuses, me l'ont fait croire. Voilà quinze ans néanmoins qu'elle vit avec nous, revenant toujours fidèlement au logis, et jamais ceux de sa race ne nous ont fait tort. L'*estancia* de Santa-Rosa a toujours été plus épargnée que les autres par les voleurs de bétail.

En peu de jours, sir Henri avait fait connaissance avec tous les habitants de l'*estancia*. Il avait été surtout frappé de l'intelligence de José, de la dignité de son caractère, ainsi que des mouvements généreux de son cœur, et pressentant les luttes amères que le contraste de ses sentiments et de sa position ferait naître en lui, il se sentait attiré par cette nature franche, aimable, courageuse, dont le développement dans le sens de la vie civilisée était surveillé par Carmen avec une sombre méfiance. Un jour qu'elle avait surpris José tenant un livre qui était un don de sir Henri, elle l'avait vivement apostrophé, lui rappelant qu'il était fils de chef indien, et que par conséquent il n'avait rien à faire avec les livres, bons tout au plus pour les *eréoles* ou pour les *gringos*. José sourit tristement. — *Mamita* Carmen, dit-il, dans ma position, je dois oublier que je suis né fils de chef, et vous faites tout pour me le rappeler!... D'ailleurs, continua-t-il, don Estevan nous a élevés avec la tendresse d'un père, et grâce à lui rien ne nous a jamais manqué.

Carmen allait riposter, lorsque la voix stridente d'Eusebia, qui réclamait l'aide de l'Indienne pour cueillir des oranges, vint interrompre l'entretien et délivrer José des obsessions maternelles; mais cette lutte recommençait à tout propos, et sir Henri se fut bientôt rendu odieux à Carmen par son insistance à cultiver dans José ces mêmes goûts et ces mêmes penchants qu'elle blâmait si fort. Manuel, de deux ans plus jeune et d'ailleurs plus indolent et moins résolu, répondait mieux aux exigences de sa mère; mais, partagé entre son frère et Carmen, il subissait tour à tour l'empire de l'un et de l'autre.

Mercedes et Dolores avaient accueilli sir Henri avec une politesse charmante et avec cet indéfinissable mélange de grâce et de fierté qui caractérise la race andalouse. Au retour de ses courses avec José, sir Henri trouvait dans sa chambre les fleurs les plus rares, les fruits les plus exquis. Le tapis de selle de son *recado* avait été remplacé par un carré long de drap bleu à fleurons d'or retenu par une sangle pareille, et que les habiles mains des deux sœurs avaient brodé à son intention. Ayant loué un jour le chant des *caseros*, il en trouva deux au matin dans une cage suspendue à la véranda sur laquelle s'ouvrait sa chambre, et le soir il s'aperçut que deux petits hôtés emplumés manquaient à la prison de verdure et de fleurs que Mercedes et Dolores leur avaient faite dans leur jardin.

Sir Henri, de son côté, avait voué tout d'abord aux deux sœurs une sorte d'affection paternelle mêlée de cette admiration respec-

tuense et chevaleresque qu'inspire à tout homme bien élevé la beauté parfaite et innocente. En leur présence, il évitait avec soin dans son langage tout ce qui aurait pu être pour elles une révélation, même indirecte, de ces sentiments étudiés et faux qui sont le fruit des civilisations poussées à l'extrême. Il sentait que ces deux magnifiques fleurs du désert devaient rester dans leur atmosphère naturelle. Un jour cependant il fut amené à son insu à en dire plus qu'il n'aurait voulu. Sir Henri dessinait beaucoup, et à l'*estancia* son talent d'artiste, révélé surtout par un album de dessins romanesques rapportés d'Espagne, passait pour une sorte de don merveilleux. Les deux sœurs ne se lassaient pas de le voir transformer instantanément une page blanche en un croquis représentant la véranda, la citerne, le groupe d'orangers et de palmiers du *patio*, Ramona remplissant au puits son amphore, ou Eusebia filant sur le seuil de sa chambre... Pour elles, ce changement à vue était presque de la magie, et elles demandaient comme une grâce la faveur de feuilleter les albums du voyageur anglais. Celui de l'Alhambra surtout, où elles ne voyaient qu'églises et chapelles, leur plut infiniment. Sir Henri ayant écrit au bas d'un de ces dessins quelques mots tirés du *Dernier des Absenterrages*, Mercedes en demanda la traduction. L'Anglais conta aussitôt, sans omettre aucun de ses gracieux détails, l'admirable histoire de dona Blanca et du Maure Hassan. José et Manuel, debout contre les piliers de la véranda, écoutaient de toutes leurs oreilles. — Ainsi, dit Mercedes avec une gravité recueillie, dona Blanca a refusé de jamais se marier, parce qu'elle ne pouvait pas épouser celui qu'elle aimait?

— Oui, *senorita*.

— Je pense qu'elle a bien fait.

Sir Henri détourna l'entretien, craignant d'être allé trop loin. Il eut d'autant plus de regrets d'avoir conté cette histoire que, deux ou trois jours après, comme il apprenait à Mercedes à faire des griffes de roses, il vit arriver en bondissant dans le jardin les deux petites biches, joyeuses et empressées comme des enfants captifs à qui l'on rend la liberté. Elles se précipitèrent aux pieds de la jeune fille, qui jeta un cri de surprise. Chacune d'elles portait à son cou mince et gracieux un charmant collier de cuir tressé, orné de rosettes d'argent ciselé que sir Henri reconnut pour celles de la bride de José. Une rougeur fugitive colora le visage de Mercedes, et un léger tremblement agita ses mains. Néanmoins elle se contint, et, appelant Dolores, elle la pria de reconduire les deux biches dans leur petit salon de travail. Sir Henri remarqua cet incident, et ne put se défendre, en pensant à l'avenir de la jeune fille, d'un vague sentiment d'inquiétude et de tristesse.

La lettre de don Estevan Gonzalès était partie depuis plusieurs jours, et il comptait recevoir d'un moment à l'autre la visite de son vieil ami et de ses deux fils. En attendant, pour distraire sir Henri, il organisa dans le *campo* des courses, des chasses, des parties de pêche. Comme il conduisait son hôte à l'un de ses postes (nom que l'on donne au stationnement du bétail sur un point désigné), don Estevan se plut à faire briller l'adresse de ses *peóns* dans l'emploi du *lasso*. — *Senor*, dit-il à sir Henri en lui montrant un jeune cheval qui fuyait, rapide comme le vent, à travers les *llanos*, à quelle jambe voulez-vous qu'on *loue* ce *potrillo* (poulain)?

— A celle de devant à droite, répondit sir Henri avec un sourire d'incrédulité.

L'ordre fut transmis à un *peón* à cheval qui s'élança sur les traces du fugitif, et, jetant son *lasso* avec une adresse merveilleuse, l'atteignit à la jambe désignée. Ce jeu, renouvelé pour toutes les parties de l'animal, le cou, la tête, les jarrets, de gauche, de droite, en avant, en arrière, prouva à sir Henri que le hasard n'était pour rien dans l'heureux succès de ces exercices, mais que ce résultat était dû à la rapidité des mouvements combinés avec la justesse du coup d'œil.

José et Manuel déployaient dans ces jeux toute la somme d'adresse et de souplesse que le sang indien ajouté au sang *créole*. Les journées s'écoulaient donc pour sir Henri avec une rapidité merveilleuse. Souvent le soir les *peóns* exécutaient la danse de la *kilicon*, pendant que Manuel et Demetrio jouaient de la gui-

(1) Homme qui reconnaît les traces.



taro en vrais enragés, accompagnés d'une sorte de tambourin formé d'une vieille barrique recouverte d'une peau, et de castagnettes que deux petits garçons faisaient claquer en cadence. Quelques danseurs se rangeaient en cercle, se tenant par la main ; puis deux péons apportaient au milieu des danseurs un *tercio*, un de ces ballots de cuir où l'on expédie la *yerba* du Paraguay. Ces ballots, toujours extrêmement remplis, conservent en séchant une forme rebondie pareille à celle d'un caisson dont le couvercle est soulevé d'un seul côté. La danse commence, d'abord grave et lente ; les danseurs se contentent de faire à pas cadencés le tour du *tercio* ; bientôt celui-ci s'agite, la ronde devient plus rapide, les guitares et les castagnettes pressent les mouvements des danseurs ; puis tout à coup le *tercio* reçoit une vigoureuse secousse, un petit garçon en sort d'un bond, passe et repasse toujours en cabriolant par-dessus les mains des danseurs, d'un bond rentre dans le *tercio* et en ressort de nouveau. Enfin, après avoir conquis l'admiration générale par son agilité, il est emporté en triomphe.

Souvent sir Henri sortait seul, à pied, le fusil sur l'épaule. A peine à un quart de lieue de Santa-Rosa, il voyait les perdrix et les gélinottes fuir devant lui, et il apercevait non loin de là, dans les hautes herbes, les têtes des daims et des biches qui le regardaient avec une curiosité méfiante. Il revenait chargé des trophées de sa chasse, qu'Eusebia apprêtait de son mieux. Quelquefois aussi ses promenades avaient pour but d'enrichir un magnifique herbier rapporté des rives du Jourdain et qui se complétait au bord du Rio-Parana. Une après-midi, le voyageur anglais était en course d'exploration quand il se souvint d'avoir vu près de la forêt une plante qui manquait à sa collection, et il se dirigea de ce côté. De fleur en fleur et de buisson en buisson, il gagna la lisière d'un bois qu'il eut reconnu pour celui où Carmen lui était apparue si étrangement pour la première fois, à lui et au *vaquiano*. Un peu avant les premiers arbres, un immense terrier de *viscachos* élevait ses monticules d'argile jaunâtre couronnés par des touffes d'herbes épaisses. Le soleil était encore haut sur l'horizon et la chaleur étouffante. Sir Henri avisa derrière un gros arbre une place recouverte d'un fin gazon, et s'y étendit pour se reposer quelques instants ; peu à peu le sommeil le gagna, et il s'endormit profondément. Lorsqu'il se réveilla, la nuit était venue ; mais le firmament était si bleu, et les rayons stellaires si éclatants, qu'on distinguait à peu près tous les objets. Sir Henri se disposait à se lever, lorsqu'il entendit près de lui la voix de Carmen et celle de José. Ils étaient à côté du terrier, et sir Henri ne perdait pas une de leurs paroles.

— *Mamita* Carmen, disait José d'une voix presque suppliante, je vous en prie, ne cachez pas cela à don Estevan, allez lui tout révéler.

— Moi ? s'écriait Carmen presque avec colère, et pourquoi ?

— Parce que garder les choses qui ne nous appartiennent pas, c'est voler.

— Voler ? répliqua Carmen avec un *riro* strident. Tu appelles cela voler ! Les Espagnols ne nous ont-ils pas tout enlevé, terrain, chevaux et bétail ? Ne nous ont-ils pas constamment repoussé vers le nord, dans le Grand-Chaco ? Et quand nous reprenons ce qui était à nous primitivement, on nous traite de voleurs !

— Mais enfin, ma mère, reprit José, est-ce vous qui avez amassé ces richesses ? Les avez-vous acquises par votre travail ? Quel droit y avez-vous ? Aucun, ce me semble, et en retour de toutes les bontés que don Estevan a eues pour nous depuis quinze ans, vous voudriez le frustrer de son bien ! Non, non, *mamita*, reprit-il d'une voix plus douce, vous ne ferez pas cela. Vous irez vous-même dire à don Estevan que vous pouvez lui indiquer la place des trésors de Santa-Rosa.

Il y eut un silence ; Carmen ne répondait pas. — *Mamita*, reprit José, vous ne m'avez pas dit comment vous avez découvert la cachette des oncles de don Estevan ?

Carmen répondit avec humeur et d'une voix saccadée. — Une nuit je revenais du bois, il faisait très clair, je vis un *viscacho* qui creusait son terrier et rejetait la terre au dehors ; quelque chose brillait au milieu de l'argile ; je me baissai, je vis une piastre, puis deux, puis une once d'or. Le lendemain, je revins

ici avec une bêche, et là, au milieu du terrier, où l'herbe est un peu jaunie et le sol remué, je découvris un grand coffre de fer et plusieurs *tercios* solidement recouverts.

— Et vous n'avez rien dit ? s'écria José.

— J'avais mes raisons pour me taire, répondit Carmen d'un ton sec.

— Je vous en supplie, ma mère, reprit José d'une voix ferme et caressante tout à la fois, ne m'obligez pas d'aller pour vous chez don Estevan...

Ici les deux interlocuteurs s'éloignèrent, et sir Henri n'entendit plus qu'un murmure confus de voix, où le nom de Gonzalès revenait souvent. Lorsqu'il pensa que José et Carmen s'étaient éloignés, il reprit le chemin de Santa-Rosa, curieux de voir quelles seraient les suites de cette étrange histoire.

Le lendemain matin d'assez bonne heure, José frappait à sa porte. — Avez-vous vu mon frère, *senor* ? demanda-t-il avec inquiétude. Il n'a pas partagé ma chambre cette nuit, et *mamita* Carmen n'est pas non plus à l'estancia. Je viens du corral, ajouta-t-il ; Palomo et Corazon, deux des meilleurs chevaux, manquent... Je ne sais que penser de tout cela, je crains un malheur, *senor*. Voudriez-vous m'accompagner chez don Estevan ? J'ai quelque chose à lui révéler.

Sir Henri le suivit avec empressement. Don Estevan venait de se lever ; il prenait du *maté* dans une courge brune montée en argent, et aspirait l'infusion de la *yerba* par le tuyau appelé *lombilla* avec toute la gravité nonchalante que les gens du pays apportent à cette opération. Mercedes, assise à côté d'un *brasero* en terre rouge sur lequel était posée une petite bouilloire en argent, préparait le breuvage national. Dolores, sous la véranda, s'occupait du déjeuner des gazelles et des oiseaux. Arrivé en présence de don Estevan, José lui fit le récit de ce qui s'était passé la veille entre lui et Carmen. Don Estevan écoutait avec une attention solennelle. Mercedes se tournait de temps en temps vers José, et sir Henri eut de mêler dans son regard une sorte d'admiration émue et fière tout à la fois.

Dans l'après-midi, don Estevan, José, sir Henri, Mercedes et Dolores, Donetrio le *majordomo* et quelques *capataz* se rendirent au terrier des *viscachos*. En creusant à l'endroit indiqué, on trouva bientôt le grand coffre de fer et de lourds *tercios* que l'on chargea sur une charrette. Le coffre contenait toute l'argenterie dont se composait autrefois le ménage d'une maison riche dans la confédération argentine, savoir : une chaudière et des marmites en argent pour la cuisine, des plats, des assiettes, des gobelets, des cruches à eau, des aiguières du même métal, ainsi que des chandeliers, candélabres, lampes, etc. Un ancien surtout de table représentait un paon, dont la queue, s'ouvrant comme un éventail, était incrustée de lapis, de topazes et d'améthystes. Il y avait aussi une petite chapelle d'un pied de haut à peu près, toute en or ouvragé, avec *Nuestra Señora* et le *Niño* (la Madone et l'enfant Jésus) en ivoire revêtu d'or. La couronne de la Vierge était en diamants, et à ses pieds brillait un jardinet de petites plantes en filigrane d'or dont les fleurs étaient de perles et de calcédoines.

Toutes ces richesses se trouvaient dans le grand coffre de fer. José jeta un regard inquiet sur les *tercios* ; ils paraissaient intacts ; un seul, dont l'humidité du terrain avait fendu le cuir, avait laissé échapper quelques piastres, celles que le *viscacho* avait poussées au dehors en travaillant à son terrier. Le soupçon qui avait traversé un instant l'esprit du jeune homme en pensant au mystère que Carmen avait fait de sa découverte tomba lorsqu'il se fut assuré que bien peu de chose en réalité paraissait manquer à ces richesses si longtemps enfouies. Il ne savait pas que la veille du jour où il avait surpris Carmen creusant dans le terrier, celle-ci en avait retiré déjà un sac plein d'onces d'or et l'avait caché dans la clairière du bois de Takouron. C'était plus qu'il n'en fallait pour contenter la cupidité des caciques et les décider à l'attaque prochaine de l'estancia de Santa-Rosa.

(A continuer.)

MME. LINA BECK.

Revue des Deux Mondes.

## EDUCATION.

## Rapport à l'Empereur sur l'Etat de l'Enseignement Primaire pendant l'année 1863.

(Suite.)

## XII.

## DE LA RÉTRIBUTION SCOLAIRE ET DE LA GRATUITÉ A L'ÉTRANGER.

Il n'en va pas ainsi à l'étranger.

Plusieurs États ont constitué la gratuité absolue, tels que le Danemark, le grand-duché de Saxe-Cobourg-Gotha, le duché de Nassau, les cantons suisses de Neuchâtel, Lucerne, Fribourg, Vaud, Genève et Bâle-Campagne, le royaume d'Italie, les États-Unis, le Chili, etc. En Norvège, la gratuité est admise, sauf le droit pour les communes de percevoir exceptionnellement sur les parents aisés une rétribution scolaire.

Dans le grand-duché de Bade, la rétribution scolaire (loi du 3 mai 1858) est de 2 fr. 50 c. par tête et par an dans les communes rurales et de 5 francs dans les principales villes; pour les adultes, dans les classes du soir, elle n'est que de 55 c. à 1 fr. 10 c. par tête et par an.

Même règlement pour le Wurtemberg.

En Prusse, l'écolage varie de 1 fr. 75 cent., chiffres des écoles des pauvres, à 6 fr. par tête et par an. Dans quelques provinces du Nord l'écolage se paye, non par tête d'enfant, mais par famille, pour dégrever le père qui a plusieurs enfants.

En Saxe, comme en Prusse.

En Autriche, la rétribution scolaire est fixée à un chiffre toujours minime pour les communes rurales, où elle varie de 2 à 3 francs. Dans les villes elle s'élève jusqu'à 8 fr. 40 c., car le système allemand, contraire au système français, dégreve les campagnes où les ressources font défaut et demande davantage aux villes où elles abondent.—Trois enfants de la même famille allant à l'école exemptent les autres.

En Bavière, les familles sont taxées à proportion de leur aisance supprimée, et payent par tête et par an, 3 fr. 50 c., 7 fr. ou 10 fr. Une taxe de 6 fr. 75 c. est exigée même de ceux qui reçoivent l'instruction ailleurs qu'à l'école publique.

Dans le Hanovre, les communes rurales peuvent élever la rétribution jusqu'au maximum de 3 fr. 75 c. par tête et par an, mais quelques subventions en nature sont fournies aux maîtres par les parents. Dans les villes, la rétribution est de 7 fr. 50 c. à 15 fr. par tête et par an. Lorsqu'il y a trois enfants de la même famille à l'école, le troisième ne paye que moitié.

Dans la Suisse, la rétribution est généralement fixée à 3 fr. par tête et par an dans les campagnes, à 6 fr. dans les villes. Elle n'est que de 2 fr. dans le canton de Glaris.

Dans le canton de Berne, la gratuité existe de fait. Là où l'écolage est payé, il ne peut s'élever, par an, à plus de 1 fr. par enfant ou à 2 fr. par famille. Beaucoup de communes ne demandent que 1 franc comme droit d'entrée, une fois payé, pour toutes les études.

A Bâle-Ville, la rétribution annuelle est de 6 fr. Si elle n'est pas payée, l'enfant est envoyé d'office à l'école spéciale gratuite des indigents.

Dans Bâle-Campagne, des primes sont payées, dans certains cas, aux familles dont les enfants sont assidus.

Ainsi, dans les pays où l'instruction primaire est une préoccupation sérieuse pour les populations, le système qui prévaut généralement est celui du bon marché de l'école.

## XIII.

## DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE CONSIDÉRÉ COMME SERVICE PUBLIC.

La société pourroit gratuitement aux grands services qu'elle juge indispensable à sa sécurité, à son bien-être ou à son honneur.

Elle accomplit l'œuvre, avec le concours de tous, et en procure la jouissance à chacun, sans demander une rétribution au moment où l'individu en recueille le bienfait. Telles sont la justice, la religion, la défense nationale, le service de sûreté, la voirie publique, l'enseignement supérieur, excepté pour ceux qui prennent des inscriptions et des grades, les bibliothèques, les musées, les collections réunies à grands frais par l'État, etc. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour l'éducation nationale comme pour la religion et pour la justice? C'était, comme on l'a montré, la règle qui tendait autrefois à prévaloir.

La société moderne ne peut être moins libérale pour l'instruction publique que n'avait voulu l'être l'ancien régime. Elle a, en effet, un intérêt considérable à compter le moins possible de membres inutiles et de citoyens dangereux. Or, sans parler des passions qu'on ne détruira jamais, que cependant l'éducation peut apprendre à contenir, il y a deux mauvaises conseillères: la misère et l'ignorance. La seconde traîne presque toujours la première à sa suite; en outre, plus le travail industriel et agricole demandera de secours à la science, plus celui qui n'aura que ses bras pour vivre vivra misérablement.

L'Assemblée constituante de 1789 avait compris cette nécessité de l'instruction primaire gratuite. Un rapport de l'ancien évêque d'Autun, Talleyrand-Périgord, en septembre 1781, portait:

« Il doit exister une instruction gratuite: le principe est incontestable; mais jusqu'à quel point doit-elle être gratuite? sur quels objets seulement doit-elle l'être? quelles sont, en un mot, les limites de ce grand bienfait de la société envers ses membres? »

« Quelque difficulté semble d'abord obscurcir cette question. D'une part, lorsqu'on réfléchit sur l'organisation sociale et sur la nature des dépenses publiques, on ne se fait pas tout de suite à l'idée qu'une nation puisse donner gratuitement à ses membres, puisque, n'existant que par eux, elle n'a rien qu'elle ne tienne d'eux. D'autre part, le trésor national ne se composant que des contributions dont le prélèvement est toujours douloureux aux individus, on se sent naturellement porté à vouloir en restreindre l'emploi, et l'on regarde comme une conquête tout ce qu'on s'abstient de payer pour la société.

« Des réflexions simples fixeront sur ce point les idées.

« Qu'on ne perde pas de vue qu'une société quelconque, par cela même qu'elle existe, est soumise à des dépenses générales, ne fût-ce que pour les frais indispensables de toute association: de là résulte la nécessité de former un fonds à l'aide des contributions particulières.

« De l'emploi de ce fonds naissent, dans une société bien ordonnée, par un effet de la distribution et de la séparation des travaux publics, d'incalculables avantages pour chaque individu, acquis à peu de frais pour chacun d'eux.

« Ou plutôt, la contribution, qui semble d'abord être une atteinte à la propriété, est, sous un bon régime, un principe réel d'accroissement pour toutes les propriétés individuelles.

« Car chacun reçoit en retour le bienfait inestimable de la protection sociale, qui multiplie pour lui les moyens, et, par conséquent, les propriétés; et, de plus, délivré d'une foule de travaux auxquels il n'aurait pu se soustraire, il acquiert la faculté de se livrer, autant qu'il le désire, à ceux qu'il s'impose lui-même, et, par là, de les rendre aussi productifs qu'ils peuvent l'être.

« C'est donc à juste titre que la société est dite accorder gratuitement un bienfait, lorsque, par le secours de contributions justement établies et impartialement réparties, elle en fait jouir tous ses membres, sans qu'ils soient tenus à aucune dépense nouvelle.

« Reste à déterminer seulement dans quel cas et sur quel principe elle doit appliquer ainsi une partie des contributions; car, sans approfondir la théorie de l'impôt, on sent qu'il doit y avoir un terme, passé lequel les contributions seraient un fardeau dont aucun emploi ne pourrait ni justifier ni compenser l'énormité. On sent aussi que la société, considérée en corps, ne peut ni tout faire, ni tout ordonner, ni tout payer, puisque, s'étant formée principalement pour assurer et étendre la liberté individuelle, elle doit habituellement laisser agir plutôt que faire elle-même.

“ Il est certain qu'elle doit d'abord payer ce qui est nécessaire pour la défendre et la gouverner, puisque, avant tout, elle doit pourvoir à son existence.

“ Il ne l'est pas moins qu'elle doit payer ce qu'exigent les diverses fins pour lesquelles elle existe, par conséquent ce qui est nécessaire pour assurer à chacun sa liberté et sa propriété; pour écarter des associés une foule de maux auxquels ils seraient sans cesse exposés hors de l'état de société; enfin, pour les faire jouir des biens publics qui doivent naître d'une bonne association; car voilà les trois fins pour lesquelles toute société s'est formée; et, comme il est évident que l'instruction a toujours tenu un des premiers rangs parmi ces biens, il faut conclure que la société doit aussi payer tout ce qui est nécessaire pour que l'instruction parvienne à chacun de ses membres.

“ Mais s'ensuit-il de là que toute espèce d'instruction doive être accordée gratuitement à chaque individu? Non.

“ La seule que la société doive avec la plus entière gratuité est celle qui est essentiellement commune à tous, parce qu'elle est nécessaire à tous. Le simple énoncé de cette proposition en renferme la preuve: car il est évident que c'est dans le trésor commun que doit être prise la dépense nécessaire pour un bien commun; or l'instruction primaire est absolument et rigoureusement commune à tous, puisqu'elle doit comprendre les éléments de ce qui est indispensable, quelque état que l'on embrasse. D'ailleurs, son but principal est d'apprendre aux enfants à devenir un jour des citoyens. Elle les initie en quelque sorte dans la société en leur montrant les principales lois qui la gouvernent, les premiers moyens pour y exister; or n'est-il pas juste qu'on fasse connaître à tous gratuitement ce qu'on doit regarder comme les conditions mêmes de l'association dans laquelle on les invite à entrer? Cette première instruction nous a donc paru une dette rigoureuse de la société envers tous. Il faut qu'elle l'acquitte sans aucune restriction.”

La loi de 1833 entra à demi dans cette voie. Elle ne proclama pas la gratuité de l'école en répartissant sur tous les contribuables de la commune la dépense de la rétribution scolaire, mais elle répartit sur eux et sur ceux du département, à défaut de ressources ordinaires, la dépense de la construction de l'école, du logement de l'instituteur et de son traitement fixe. Qu'ils fussent mineurs, célibataires, mariés ou veufs sans enfants, ou qu'ils fissent élever leurs enfants au dehors, tous durent participer à cette dépense en proportion de leur fortune.

Faire payer par la communauté tout entière le traitement intégral et non plus le traitement fixe, ce ne serait que faire un pas de plus dans la route ouverte par la loi de 1833 et que celle de 1850 n'a point fermée.

On objecte que la gratuité absolue est immorale, parce qu'elle délivre le père du fardeau d'un devoir sacré. Mais, si la gratuité allège le fardeau, l'obligation l'aggrave. Si la gratuité rend possible, ou seulement plus facile, l'accomplissement de ce qu'on appelle avec raison un devoir sacré, l'obligation consacre ce devoir par une sanction énergique, en exigeant du père le sacrifice du travail de son enfant. En outre, l'objection vaudrait tout autant contre la crèche, l'asile, l'école même, et contre le maître, par qui le père se fait remplacer auprès de son enfant. Un peu d'argent donné ne doit pas, aux yeux des austères partisans de la loi naturelle, passer pour l'équivalent du devoir personnellement accompli par le père.

Deux chiffres doivent toujours être présents à l'esprit dans cette discussion. A côté des 3,162,070 chefs de famille, notablement indigents ou gênés, qui ne payent pas la contribution personnelle et mobilière, et qui auraient droit dès lors, même d'après la loi actuelle, à l'enseignement primaire gratuit, il y a 2,211,386 chefs de famille, voués au travail manuel sous ses diverses formes, qui considéreraient sans doute comme un affront de n'être pas portés au rôle des contributions directes et qui sont cependant dans une position voisine de la pénurie. La cote personnelle et mobilière de chacun d'eux est en moyenne de 3 fr. 02 cent. Un certain nombre payent l'impôt foncier, mais ils figurent probablement parmi ces petits propriétaires dont la cote foncière est bien inférieure à 5 francs. C'est donc restor fort au-dessous

de la vérité que de dire qu'il y a en France 2 millions d'individus payant moins de 5 francs de contributions (1), c'est-à-dire qui, moyennant cette somme minime, s'assurent tous les bienfaits garantis par la société à ses membres, mais qui sont forcés de payer en outre 12 ou 15 francs, parfois 30 ou 40 francs pour un seul de ces services, celui de l'instruction primaire.

On se plaint que la population valide déserte les campagnes pour venir encombrer les villes. Mais comment ne viendrait-elle pas dans ces cités qu'on lui fait splendides, et où tout est réuni à grands frais pour les plaisirs des yeux et de l'esprit? L'ouvrier y trouve un travail plus lucratif et moins rude, le bureau de bienfaisance, la société de secours mutuels, l'hôpital, souvent des exemptions d'impôts directs, et pour ses enfants la salle d'asile et l'école gratuite. Faisons au moins disparaître une de ces inégalités, et donnons au paysan un de ces bienfaits, la gratuité de l'école pour ses enfants; sa femme et lui en garderont à l'Empereur une longue reconnaissance.

Ainsi, il y a un intérêt social de premier ordre à mettre l'instruction primaire au nombre des grands services publics, en assurant, aux frais de la communauté tout entière, la bonne distribution de l'enseignement populaire.

Chaque année la France jette aux quatre vents 220 millions de fumée: elle trouverait bien quelques millions à dépenser, non pas pour un plaisir douteux, mais pour un profit certain.

(A continuer.)

### Du développement de la force physique chez l'homme. (2)

Mesdames et Messieurs,

Engagé par l'Institut et par plusieurs de mes amis à faire une lecture, j'ai cru, après avoir hésité longtemps, devoir céder aux pressantes sollicitations qui m'ont été faites, tout en me gardant bien d'aspirer, comme on le dit maintenant parmi nous, au titre de *lecteur*, persuadé qu'il me faudrait plus de temps disponible que je n'en ai pour traiter convenablement un sujet quelconque, et plus de talents que je n'en possède pour avoir quelque droit à une pareille prétention. L'entreprise est sans doute hasardeuse de ma part, je le sais, surtout lorsque je songe à mes faibles ressources, que je réfléchis aux paroles éloquentes et marquées au coin du talent, disons même du génie, qui ont retenti si fréquemment dans cette enceinte, et dont les échos se sont prolongés d'une extrémité à l'autre du pays. D'un autre côté, une jeunesse pleine d'espérance, animée d'une louable émulation, fait appel aux hommes mûris par l'âge, les engage à lui frayer le chemin dans la voie du progrès moral et intellectuel, but de sa noble ambition. Dans son ardeur impatiente, elle s'irrite et laisse échapper de temps en temps des plaintes, des murmures de sa poitrine gonflée et prête à se rompre; semblable à la soupape de sûreté de la bouilloire qui ne peut retenir plus longtemps le fluide expansif renfermé dans son sein. Beaux élans de la vertu, je ne vous blâmerai pas, fussiez-vous être portés jusqu'à l'injustico

(1) En 1842, sur 11,511,841 cotes foncières, il y en avait 5,440,580 au-dessus de 5 francs. En 1858, sur 13,118,723 cotes foncières, qui représentent plus de 8 millions de propriétaires fonciers, il y avait 6,686,948 cotes au-dessous de 5 francs.

Il résulte de recherches faites par l'administration des finances, en 1861, que le nombre total des ouvriers travaillant pour autrui, à la journée, à façon ou à la tâche, des ouvriers travaillant seuls, des petits employés, des retraités, des petits patentables, des petits propriétaires obligés de travailler comme ouvriers, des colons vivant exclusivement du colonage ou travaillant comme journaliers, s'élevait au chiffre de 5,373,456 chefs de famille. Sur ce nombre, 2,211,386 étaient imposés à la contribution personnelle et mobilière, et payaient, en moyenne, 3 fr. 02 cent.; 1,666,941 n'étaient pas imposés à cette contribution, à cause de leur état de gêne, bien qu'ils ne fussent pas notablement indigents; enfin, 1,495,129 notablement indigents étaient aussi exemptés de toute contribution.

(2) Ce remarquable travail fut lu par Sir Etienne Paschal Taché, alors député adjutant-général des milices pour le Bas-Canada, à l'Institut Canadien de Montréal, en 1848. Nous le reproduisons du *Répertoire National* de M. Huston.



envers les hommes de mon âge! Qu'il me soit seulement permis de faire observer que bien des difficultés, dont on ne tient peut-être pas toujours compte, peuvent expliquer comment les hommes, composant la génération qui, dans ce moment, donne la direction au char social, ne répondent pas autant qu'on semble le désirer aux demandes patriotiques qui leur sont faites.

Il n'est pas suffisant, messieurs, de posséder quelque indépendance, de jouir de la confiance et de l'estime de ses concitoyens, d'exercer une certaine influence sur les masses, pour être en état de venir ici vous donner des leçons de littérature, de philosophie et de morale : il faut d'autres qualifications indispensables, indépendamment de la volonté : il faut le temps et la capacité. Or, messieurs, dans le siècle tout positif où nous vivons, sur le sol de notre jeune Amérique, où chacun a besoin et profite de tous ses instants, sinon toujours pour se procurer une subsistance immédiate et pressante, du moins pour assurer à sa famille une honnête indépendance; sur ce sol, ai-je dit, où toutes les fortunes sont à faire, il n'est pas étonnant que l'enrôlement des volontaires, pour la belle campagne que vous avez entreprise, ne s'opère que lentement. Mais à cette cause déjà très-sérieuse on ne doit pas oublier d'en ajouter une autre encore plus grave : le nombre très limité d'hommes mûrs capables, par leur éducation, de se montrer en lice et d'être forts pour la lutte. En effet, cela ne surprendra personne si l'on songe que le pays n'avait, il y a quarante ou cinquante ans, pour donner une éducation soignée à la jeunesse, que les deux séminaires de Montréal et de Québec qui, encore plus par les notions de notre population sur les études classiques que par la nature même de ces deux institutions, ne formaient presque exclusivement que des ecclésiastiques. Aussi, indépendamment du clergé, nous chercheurs peut-être en vain dans toute la ville de Montréal une trentaine de laïques ayant reçu, à l'époque que je viens de citer, une éducation collégiale; et dans la côte du sud, au-dessous de Québec, parmi une population de près de cent mille habitants, il peut s'en rencontrer un ou deux! Dans un pareil état de choses, avec les meilleures dispositions, le désir le plus ardent d'encourager la jeunesse dans la voie du progrès, on ne doit pas s'attendre à ce qu'une foule de personnes s'empressent de remplir le fauteuil que j'occupe en ce moment. Cependant, s'il était nécessaire de prouver tout l'intérêt que prennent, et toute la sollicitude qu'éprouvent grand nombre de ceux qui se croient tenus par devoir, et qui se sentent poussés par inclination, à encourager la jeunesse, je pourrais vous citer quelques personnes qui, en dépit de leur éducation manquée, et aux dépens d'une sensibilité dont chacun peut apprécier le sacrifice, ne s'en disposent pas moins à donner l'exemple en offrant leur faible contribution: dût une injuste critique ou une malveillance inexplicable ne leur tenir aucun compte de leur position difficile, non plus que de leurs bonnes intentions. Heureuse jeunesse! vous n'avez pas eu à lutter, comme la plupart de ceux à qui vous avez quelquefois adressé des reproches, contre les difficultés innombrables qu'ont rencontrés ceux qui, n'ayant jamais eu de maîtres, ont eu l'ambition, la témérité peut-être, de vouloir apprendre quelque chose, en se lançant sur le vaste océan des connaissances humaines, sans boussole et sans cartes, n'ayant pour pilote et pour guide qu'une inébranlable résolution. D'un côté, pensez aux professeurs, aux facilités de tout genre que l'on s'est empressé de mettre à votre disposition, dont on a entouré votre adolescence; et de l'autre, songez au dur labeur de vos devanciers isolés, à leur persévérance, aux obstacles qu'ils ont eus à surmonter, avant de les accuser d'une apathie qui n'est pas la leur; et en critiquant les productions d'un travail entrepris pour vous encourager et pour vous plaire, faites loyalement la part de chacun, et dites ensuite franchement en quoi vous vous croyez en droit de vous plaindre de vos aînés!

Maintenant, après ces quelques observations qui ne sont peut-être pas tout-à-fait déplacées, et m'ont été suggérées par l'opinion assez généralement répandue, parmi les membres de l'Institut, que les doyens de la société ne montrent qu'une faible sympathie, et n'offrent que peu d'encouragement à ceux qui doivent les remplacer dans la carrière pénible et ardue des affaires, j'aborde mon sujet, et je réclame toute votre indulgence.

On a reproché au peuple canadien, et, je suis fâché de l'avouer, non sans quelque vérité, son ignorance, son apathie pour l'éducation, son peu d'ambition pour s'élever au niveau des connaissances que possèdent ceux avec qui la Providence l'a placé dans des rapports journaliers, en concurrence incessante pour tout ce qui concerne les besoins de la vie. Aussi, suis-je bien éloigné de vouloir aujourd'hui adresser la parole à la classe non instruite de mes compatriotes; à cette classe qui peut mériter le reproche que l'on a fréquemment et indistinctement adressé au peuple canadien en masse, car ce n'est qu'à ceux qui ont reçu eux-mêmes et qui désirent donner une éducation classique à leurs enfants que je veux parler; éducation dont ils peuvent s'enorgueillir, grâce au zèle et aux lumières des personnes qui dirigent nos collèges, mais qui néanmoins est incomplète, puisque l'on y néglige les exercices du corps et la plupart des moyens qui tendent au développement des forces physiques.

Mon objet est de faire sentir la nécessité de suppléer à ce défaut, de démontrer le besoin de faire entrer dans nos habitudes l'usage de ces exercices, qui non-seulement sont nécessaires à la conservation de la santé et propres à former des constitutions robustes, mais indispensables encore à tous ceux qui sont appelés à jouer un rôle un peu marquant dans la société; de ces exercices, enfin, qui donneront de la grâce, de la confiance, de la hardiesse à la jeunesse instruite du pays, dans tout ce qu'elle sera appelée à entreprendre dans la sphère du monde matériel. Je veux faire voir que le plus grand nombre de nos jeunes gens instruits, sortant de nos collèges, sont très inférieurs, pour tout ce qui concerne les exercices du corps, aux dernières classes de la société, qu'en négligeant, chez l'enfant et l'adolescent, l'éducation physique, notre jeunesse instruite, lorsque les circonstances devront la placer à la tête des classes ouvrières si vigoureuses, si intrépides, sera absolument incapable de les commander; qu'elle ne pourra jouer qu'un rôle secondaire, indigne d'elle, auprès de ceux dont elle devrait non seulement diriger tous les mouvements, mais auxquels elle doit encore donner l'exemple, en se plaçant toujours en tête, au poste le plus périlleux, lorsqu'il se rencontre des difficultés à vaincre, des dangers à braver, de la gloire à acquérir.

Au nombre des qualités les plus essentielles et les plus estimées, chez les peuples comme chez les individus, sont la santé et la force: la santé sans laquelle l'homme est un être malheureux et souffrant, inutile à lui-même et à charge aux autres; la force, nécessaire dans toutes les situations de la vie, et sans laquelle l'homme ne saurait rien entreprendre d'utile ou de grand, sans la force qui ne cède l'omnipotence qu'à l'intelligence, reine du monde et dominatrice de l'univers.

Aussi, voit-on que, depuis la plus haute antiquité, les bienfaiteurs de l'humanité se sont efforcés, dans le commencement des sociétés, de diriger toute la puissance de leur génie vers un sujet d'un si haut intérêt: la force et la santé. Les chefs des sectes, les législateurs, les philosophes de tous les âges ont imposé des devoirs, dicté des lois, donné les préceptes les plus lumineux sur cette importante matière: ils sentirent que l'homme, pour passer, le moins malheureusement possible, les jours que le sort lui a dévolus, devait s'efforcer de se rendre le moins à charge et le plus utile à ses semblables; qu'en conséquence la santé était le premier des biens; que le développement des forces physiques était le plus précieux des avantages. Ayant à conduire des peuples ignorants et grossiers, incapables de comprendre l'utilité de leurs conseils, ces grands hommes firent intervenir la divinité dans leurs enseignements, et prescrivirent au nom de Dieu, sous les formes de dogmes religieux, de simples préceptes d'hygiène. Les lotions, les ablutions, l'abstinence des viandes, le jeûne, la privation de certains aliments, de certaines boissons, la séquestration des lépreux, ne semblent autre chose que des règles hygiéniques jugées nécessaires à certains peuples d'Orient.

Dans l'Inde, on imagina la transmigration des âmes pour empêcher la destruction des animaux: Pythagore y étudia la géométrie, embrassa la doctrine de la transmigration qu'il porta dans la Grèce; et ses disciples, indépendamment des règles hygiéniques de l'abstinence de certaines substances, du jeûne, de

l'usage du règne végétal, prirent un soin extrême de modérer les passions et les mouvements violents de l'âme.

Il en fut à peu près ainsi, sauf quelques modifications apportées par le temps, les lieux et le génie particulier des populations, chez les Chaldéens, les Egyptiens, les Hébreux, les Chinois, les Crétois et les Perses.

Ces deux belles qualités, la force et la santé, dons précieux du ciel, se trouvent, proportion gardée, plus généralement répandues chez nos compatriotes que chez les peuples de la vieille Europe, par la raison que la grande masse de notre population est agricole; car, de toutes les occupations auxquelles l'espèce humaine se livre ici-bas, la culture de la terre est sans contredit la plus propre à les entretenir toutes deux. L'exercice du corps et la mansuétude de l'esprit donnent la santé; la santé donne la force. L'expérience, depuis que l'on a commencé à cultiver la terre, démontre que, de toutes les professions, celle de l'homme des champs fournit le plus grand nombre de constitutions saines et athlétiques, en même temps que les difformités et les infirmités, si fréquentes dans les villes, suites de vices héréditaires et constitutionnels, sont à peu près inconnues à la campagne. Mais si les aliments sains, l'exercice en plein air, l'absence de l'ambition et des passions violentes, le calme et la douceur uniforme de l'âme, développent à un très-haut degré les forces physiques et entretiennent la santé, on ne doit pas être étonné que l'état, réus bien des rapports, opposé des gens de profession, des poètes, des peintres, des musiciens, des hommes d'Etat, de cabinet et des savants, ne produise des effets bien désastreux sur la santé et la constitution. De là la nécessité indispensable des exercices variés et multipliés pour cette classe d'individus, indépendamment de leur importance envisagée sous le point de vue national et social. Cependant, si les exercices du corps sont si salutaires aux diverses classes de la société que nous venons d'énumérer, arrivées à l'âge de maturité, ils sont bien autrement importants à la jeunesse destinée à remplacer, dans le cours ordinaire de la vie, les hommes utiles dont elles se composent. Personne n'ignore que c'est dans les dix-huit ou vingt premières années de la vie que se forment le caractère, le tempérament et les habitudes de l'individu. Arrivé à l'âge où le jeune homme embrasse un état, il est déjà formé et marqué du cachet qui devra le distinguer de ses semblables pour le reste de ses jours. De là encore le besoin urgent de donner une direction telle, aux diverses branches de l'éducation, que la patrie soit en état de compter sur un vaste contingent de sujets préparés, au physique comme au moral, à figurer sur la scène du monde, de manière à faire honneur au pays, et à être jugés dignes de remplacer ceux que la faux inexorable du temps moissonne annuellement.

Je crois qu'il est généralement admis, et pour ma part j'en suis fermement convaincu, que nos séminaristes, pour le plus grand nombre, sont inférieurs en fait de force physique aux jeunes gens du même âge livrés aux travaux agricoles ou employés aux arts et métiers qui demandent un travail en plein air. Maintes et maintes fois j'ai eu occasion de voir un aîné, après quelques années passées au séminaire, se faire battre de franche guerre par ses cadets et les enfants du voisinage, tous plus jeunes que lui. J'ai été très souvent et également témoin de jeunes gens qui venaient de faire leur cours d'études, d'une forme et d'une apparence athlétiques, qui n'étaient pas capables de soutenir, contre de petits nains exercés, une lutte d'une demi-heure à des travaux continus, mais d'ailleurs ordinaires et très-faciles. Le travail, la marche, la course, etc., ont bien vite épuisé un appareil locomotif demeuré trop longtemps inactif. Non seulement les muscles manquent de vigueur, mais les mouvements qu'ils opèrent finissent par être dépourvus de souplesse et de grâce, lorsqu'ils ne sont pas suffisamment mis en action; et l'individu qui a été ainsi restreint dans l'usage de ses membres, pendant les dix ou douze années de son éducation, acquiert une tournure gauche, raide et composée; il est reconnu dès l'abord; personne ne s'y méprend, et chacun, en le voyant, vous dit: c'est un étudiant, il a la dégaine du séminaire. L'absence d'exercice, et conséquemment de force et de vigueur, notre jeunesse devient craintive, irrésolue, moutonnière; et comment en serait-il autrement? Le courage et

l'audace ne naissent-ils pas de la confiance qui, chez l'individu, n'est autre chose que la conviction intime de son habileté à vaincre tous les obstacles, à triompher de tous les dangers? Ainsi, sans exercice, point de force; sans force, point de confiance en soi; sans confiance en soi, point d'hommes vaillants, mais des êtres faibles, lâches et pusillanimes, indignes du nom de citoyens.

A Dieu ne plaise, messieurs, que je ne veuille faire, de l'oubli de l'éducation physique, un chef d'accusation contre les personnes qui ont la direction de nos séminaires et de nos collèges, la plupart de ces maisons n'ayant été instituées que pour former des ecclésiastiques. Mais dans la supposition même qu'elles eussent été originairement établies pour l'instruction des laïques, on ne pourrait leur faire de reproches qui ne s'appliquassent également, et avec plus de raison, à toutes nos institutions modernes, puisque nos universités, tant en Europe qu'en Amérique, ne sont guères plus avancées, et que ce n'est que depuis une époque assez rapprochée que l'on a commencé à y introduire les exercices gymnastiques. Si donc il y a reproche à adresser quelque part, ce ne peut être qu'aux peuples modernes eux-mêmes qui ont négligé les beaux et patriotiques exemples de l'antiquité, sur un sujet qui ne le cède en intérêt et en importance qu'à la culture de l'intelligence elle-même.

Oui, messieurs, c'est chez les anciens, c'est dans la Grèce et particulièrement à Lacédémone, que l'importance de la force physique a été le mieux appréciée et que le gymnase a été le plus honoré. La Grèce, cet universel berceau des arts et des sciences, des talents et des vertus! c'est l'amour sacré de la patrie qui inspira à Lyaurgue ces lois qui donnèrent à Sparte ces citoyens vertueux, ces magistrats intègres, ces défenseurs invincibles, qui firent la gloire de cette république, et qui servent encore aujourd'hui d'exemples et de modèles au genre humain.

La prévoyance du grand législateur pour tout ce qui avait rapport au développement des forces physiques s'étendit sur l'homme au berceau et anticipa même sa naissance. On sait que les femmes partageaient les exercices des hommes jusqu'au moment du mariage. Les danses guerrières, les combats corps à corps, les bains dans l'Eurotas, les repas publics, développaient chez les mères une force qu'elles devaient transmettre plus tard à leurs enfants. Dès le moment de la naissance, le Spartiate attirait la sollicitude de la patrie, et son éducation devenait une des affaires importantes de l'Etat. Le nouveau né était plongé dans le vin. Peu importait que l'enfant succombât à cette épreuve; les Lacédémoniens étaient convaincus que celui-là aurait été un citoyen inutile à la république. Dans ses plus jeunes ans, le Spartiate s'accoutumait à braver la douleur, la faim, la soif, la fatigue, la rigueur des saisons. Les exercices journaliers les plus rudes, les privations les plus longues et les plus cruelles, la plus grande sobriété, les travaux les plus pénibles faisaient de chaque citoyen un soldat, un héros! A ces exercices succédaient de véritables combats: à l'âge de dix-huit ans, les jeunes gens s'accoutumaient entre eux à braver et à mépriser les dangers. On avait pris un soin extrême de proscrire tout ce qui pouvait inspirer de la volupté. L'ivresse était inconnue; dans les repas publics, l'intempérance ne pénétra jamais. Les arts, qui énervent le courage en portant la volupté dans les sens, étaient sévèrement bannis de Lacédémone; on n'y admettait que ceux qui excitaient les vertus. La musique noble et guerrière fut seule admise. On ne connaissait d'autre éloquence que celle qui consiste dans la force des pensées, la clarté, la concision; ces hommes méprisaient tout ornement; à leurs yeux, la vérité n'en avait pas besoin. Avec de telles mœurs, on conçoit que les Spartiates devaient être et étaient en effet les plus robustes et les plus vaillants des Grecs, comme ils en étaient aussi les plus sages et les plus vertueux. Dès les premiers temps de la Grèce, ses habitants, obligés de résister aux attaques des barbares, ou tourmentés par la soif des conquêtes, se livrèrent avec ardeur à la gymnastique: une constitution forte en était le résultat, et cette force était un des plus beaux titres à la gloire. Le gymnase était sous la surveillance des lois; les exercices que l'on y pratiquait étaient soumis à des règles, animés par les éloges des maîtres et encore plus par l'émulation qui existait entre les disciples. Toute

la Grèce regardait ces exercices comme la partie la plus essentielle de l'éducation, parce qu'ils rendaient un homme robuste, agile, capable de supporter les travaux de la guerre et les loisirs de la paix. Considérés par rapport à la santé, les médecins les ordonnaient avec succès. Relativement à l'art militaire, on ne peut en donner une plus haute idée qu'en citant l'exemple des Lacédémoniens. Dans un temps où l'on combattait avec de petites armées et toujours corps à corps, où les grandes combinaisons de stratégie étaient peu nécessaires, de quel prix inappréciable ne devait pas être la force physique ! Aussi voyons-nous que, de temps immémorial, l'exercice gymnastique fut en honneur et qu'il conduisit souvent à la suprématie.

Sous les noms de *palestriques* et d'*orchestriques*, Platon nous a transmis une division complète des exercices qui se pratiquaient dans les gymnases.

La *palestrique* comprenait ceux qui étaient exécutés dans les jeux olympiques, tels que la course, la lutte, le pugilat, la panerace, le jeu du disque, etc. ; la lutte était le plus considéré de tous les exercices, celui qui conduisait aux plus grands honneurs, quoique les accidents de toutes espèces compensassent trop fréquemment les avantages que l'on en retirait. Les lutteurs s'étranglaient, s'étouffaient, se fracturaient les membres ou les côtés, et rarement en étaient quittes pour de simples contusions. Le pugilat ou combat à coups de poings, plus dangereux encore que le précédent, l'un des exercices les plus antiques, puisqu'il dût être un des premiers que les hommes encore sans armes mirent en usage pour attaquer ou se défendre, fut introduit aux jeux olympiques dans la vingt-troisième olympiade : il avait lieu d'abord avec les poings fermés et nus, plus tard enveloppés de bandes de cuir entremêlées de plaques métalliques qui augmentaient leur poids et leur force. Cet appareil, appelé *coste*, avait le double avantage de porter des coups plus terribles et d'amortir ceux qui tombaient sur les parties qu'il recouvrait. Si cet exercice dangereux et cruel, d'après l'opinion d'un grand nombre de médecins, malgré l'autorité de Galien, ne peut être conseillé comme moyen hygiénique, il n'en est pas moins important pour nos Canadiens, ainsi que j'aurai occasion de le faire remarquer bientôt, sous un point de vue national, placés comme nous le sommes vis-à-vis d'une autre population qui le tient fort en honneur et le pratique encore davantage. La panerace était composée de la lutte et du pugilat, et réunissait nécessairement les avantages et les dangers de l'un et de l'autre. Le jeu du disque consistait à lancer aussi loin que possible une masse de bois, de pierre ou de métal, de forme en général lenticulaire, ou simplement semblable à une portion de cylindre. Ce jeu n'entraînait aucun danger ; il développait les membres supérieurs, le thorax, les organes qu'il renferme et les muscles du tronc.

Les jeux de l'orchestrique ne firent jamais gémir l'humanité sur leurs résultats. Composés de la danse et de ses nombreuses variétés ; du saut et de la spéristique dans laquelle on employait une balle de verre ou de toute autre matière, ils réunissaient, sans le mélange du moindre danger, l'agrément à l'utilité. Les espèces de danses étaient innombrables ; il y en avait qui étaient consacrées au culte des dieux ; d'autres aux exercices guerriers, au théâtre, aux fêtes en l'honneur de l'hymen, de l'amour, de Lucine ; les unes étaient graves et pleines de majesté, les autres enjouées mais décentes ; beaucoup étaient voluptueuses, licencieuses même : telles étaient les danses auxquelles se livraient les bacchantes et les prêtresses, plus effrénées encore, de Phallus.

La force du corps fut aussi honorée chez les Romains, les vainqueurs et les imitateurs serviles des Grecs. Les Grecs enthousiastes et reconnaissants élevèrent au rang des dieux des hommes qui furent doués d'une force supérieure. Hércule, Castor et Pollux eurent des autels. Des prix furent institués par Hércule et Pélops pour encourager les exercices guerriers, qui ne tardèrent pas à devenir une véritable passion. C'est à Iphitus, roi d'Elide, qu'on dut l'établissement des jeux olympiques.

Les jeux olympiques étaient célébrés en l'honneur de Jupiter et avaient lieu tous les quatre ans. C'est du retour périodique de ces jeux, qui ont servi comme autant de points fixes pour

la chronologie, que l'on désigne les époques par le terme "olympiades."

La carrière olympique se divisait en deux parties que l'on appelait la stade et l'hippodrome ; la stade était une chaussée de six cents pieds de long et d'une largeur proportionnée ; c'était là que se faisaient les courses à pied et que se donnaient la plupart des combats. L'hippodrome était destiné aux courses des chars et des chevaux. Les exercices pratiqués dans ces grandes occasions étaient ceux auxquels on se livrait au gymnase : tout se faisait au milieu du peuple réuni avec une grande solennité ; les femmes seules n'étaient pas admises à ce spectacle. Les vainqueurs étaient proclamés par des hérauts au son des trompettes, et recevaient des couronnes de la main des juges ou des présidents élus pour cette fin. Tout le monde s'empressait à les voir, à les féliciter ; leurs parents, leurs amis, leurs compagnons, versant des larmes de joie et de tendresse, les soulevaient sur leurs épaules pour les montrer aux assistants, et les livraient aux applaudissements de toute l'assemblée, qui répandait sur eux des fleurs à pleines mains. Chez un pareil peuple, où l'enthousiasme et l'amour de la gloire n'avaient point de bornes, on ne doit point s'étonner que l'héroïsme ait été quelquefois poussé jusqu'au fabuleux.

Mais à quoi bon, me dira-t-on peut-être, tout cet étalage des usages et des mœurs de l'antiquité ? Quels rapports y a-t-il maintenant entre ces peuples qui ne sont plus et notre civilisation moderne ? Est-ce que la découverte de la poudre à canon n'a pas entièrement changé l'art de la guerre ? La vapeur et l'électricité, domptées et soumises à la volonté de l'homme, n'ont-elles pas anéanti les distances ? L'intelligence, dont la puissance ne connaît point de limites, ne dicte-t-elle pas ses lois à tout le monde matériel ? Quels résultats se promet-on en voulant renouveler, en tout ou en partie, un ordre de choses qui ne peut plus avoir d'application, et qui, en trois mots, pour parler le langage pittoresque de notre siècle, n'a plus d'actualité ?

À ces objections que l'on pourrait me faire et qui sans doute ont eu leur poids dans l'esprit des peuples modernes, puisqu'ils ont, pendant si longtemps, négligé l'enseignement des exercices du corps comme partie nécessaire de l'éducation de la jeunesse, je répondrai que la santé a toujours de l'actualité et qu'elle est aussi précieuse de nos jours qu'elle l'était du temps des Grecs et des Romains : que pour entretenir la santé chez les personnes condamnées par état à l'étude, à une vie recluse et sédentaire, l'exercice en plein air est d'une indispensable nécessité.

Le premier effet de l'exercice est de déterminer, dans l'organe même qui est le siège du mouvement, une espèce d'excitation qui appelle l'afflux des fluides destinés à entretenir la vie et l'action dans ces organes. La contraction musculaire ayant lieu par la volonté, la circulation et les organes qui l'exécutent reçoivent donc les premières influences de l'exercice. En effet, par l'exercice un organe voit se développer en lui un surcroît de chaleur et de nutrition ; il devient plus volumineux, plus agile, plus fort ; il finit par exécuter avec une merveilleuse perfection les actes qui d'abord paraissaient d'une insurmontable difficulté. Mais, ainsi que les autres organes de l'économie animale, les muscles ne peuvent être toujours en mouvement, ils ressentent aussi le besoin du repos ; et comme on a remarqué que l'intermittence d'action était nécessaire à tous nos organes, mais surtout au cerveau, il résulte que les actes locomoteurs, étant sous l'influence directe de ce viscère, doivent nécessairement rentrer dans la loi commune. Cependant, comme il est reconnu également que chaque partie du cerveau a ses fonctions particulières, et la locomotion exerçant pour ainsi dire d'une manière exclusive, la portion cérébrale à laquelle elle est confiée doit par conséquent laisser dans l'inaction les portions mentale et effective du cerveau : l'action de la première devant apporter nécessairement un relâchement à la tension des deux autres. Cette considération, fondée sur des observations irrécusables, nous fournit des conséquences bien précieuses pour l'hygiène. Elle nous enseigne que le meilleur moyen de détruire les effets fâcheux que produisent souvent les excès intellectuels ou les passions, c'est de faire faire au malade un exercice convenable. Aussi combien d'hystériques, de mélancoliques, d'érotomanes,

etc., n'ont-ils pas dû leur guérison à un genre de vie actif qu'on les obligeait de suivre ou que la fortune les forçait d'adopter. En somme, l'exercice modéré favorise l'appétit, active la digestion, facilite la conversion des matières alimentaires en notre propre substance, et ne doit jamais être négligé.

Mais l'exercice n'est pas seulement indispensable à la santé, il est également nécessaire au développement de la force physique qui, elle-même, est à son tour d'une nécessité absolue dans toutes les situations de la vie. Je sais néanmoins que, pour ce qui concerne l'art de la guerre, ce dernier moyen d'argumenter à coups de canons, commun aux rois et aux peuples, c'est une opinion assez généralement répandue que la force physique n'entre que pour peu de chose dans le gain des batailles; que le succès dépend presque toujours, toutes choses égales d'ailleurs, de la supériorité des chefs et de la discipline plus ou moins parfaite des troupes que l'on oppose les unes aux autres. Tout en admettant volontiers l'importance de ces deux conditions, le génie et l'instruction dirigée par le génie même, il n'en est pas moins vrai que, lorsque ces deux conditions se rencontrent au même degré dans les chefs et les troupes opposés, les meilleurs bras et les meilleures jambes n'assurent la victoire à celle des deux armées qui a l'avantage de compter dans ses rangs le plus grand nombre de ces utiles engins. Les troupes modernes sont exposées aux mêmes marches, aux mêmes fatigues, aux mêmes privations que l'étaient les troupes grecques et romaines; et les fastes de l'histoire prouvent qu'il ne s'est jamais rencontré d'obstacles qu'elles n'aient vaincus; mais cela ne prouve pas qu'avec des armes égales et chargés du même poids, les soldats d'aujourd'hui eussent été capables de tenir tête aux soldats lacédémoniens, ce qui est au contraire improbable puisque, pour vaincre ces derniers, il a fallu leur opposer des hommes exercés et capables de les égaler dans le gymnase. Bien des gens croient que nos armées n'ont que très rarement l'occasion de combattre corps à corps, et que tout se décide au moyen du plus grand nombre de projectiles, plus ou moins bien et artistement lancés. Ceci est une grave erreur: car il n'est guère de batailles où des charges de cavalerie n'entraînent d'affreuses mêlées. Jamais, presque jamais des batteries, lorsqu'elles sont enlevées, ne le sont autrement, qu'à la pointe de la baïonnette; et l'on voit rarement un ancien militaire qui ait été présent à un certain nombre d'engagements qui ne vous raconte les sensations qu'il a éprouvées à l'instant terrible du choc, et durant le court mais épouvantable conflit de deux masses d'infanterie s'abordant à l'arme blanche. Pour des troupes braves et bien disciplinées, commandées par des officiers dignes de porter ce nom, rien de plus sûr et de plus décisif, après une décharge ou deux des armes à feu, qu'un choc vigoureux à la baïonnette. L'ennemi qui, pour la plupart du temps, compte sur le nombre de cartouches qu'il se prépare à envoyer au vent, et qui ne s'attend pas aussi vite à une lutte corps à corps, perd la tête et n'oppose qu'une faible résistance, lâche pied et n'est rallié que bien difficilement, vaincu pour ainsi dire avant que de combattre. Aussi, après une foule de faits bien constatés, est-il certain que la force physique est un don tout aussi précieux pour le soldat du dix-neuvième siècle qu'il l'était pour celui qui existait avant l'ère chrétienne; et que cette force physique ne s'acquiert jamais à un très-haut degré sans une instruction spéciale et une longue pratique.

Néanmoins, supposons un moment, en opposition aux témoignages des vivants et aux faits constatés dans toutes les relations écrites des combats et actions qui ont eu lieu durant le demi-siècle qui vient de s'écouler, que la force du corps ne contribue en rien aux succès des batailles, s'en suit-il qu'une constitution forte et robuste, l'agilité du corps, ne soient plus d'aucune utilité dans les occurrences ordinaires de la vie? L'expérience de tous les jours nous prouve, nous démontre à chaque instant le contraire. Combien de fois dans les voyages, les naufrages et les incendies, dans les événements de chaque jour, n'a-t-on pas eu occasion d'admirer le courage, le dévouement de certaines personnes qui, par leur présence d'esprit, leur sang-froid, leur force et leur agilité, ont sauvé la vie à des centaines, que dis-je, à des milliers de leurs semblables? Quel beau spectacle que celui que

nous offre un jeune homme intrépide, escaladant, au moyen de faibles secours, au deuxième ou troisième étage d'un édifice pour arracher aux flammes dévorantes un père, une mère, un enfant chéris! Quo de tressaillements dans l'âme des spectateurs à la vue de cet autre qui, aussi prompt que l'éclair, s'élança dans les flots pour un infortuné qu'un accident vient d'y précipiter! Que d'applaudissements, de bravos adressés à celui qui, fendant la foule au moyen de ses bras exercés et athlétiques, va arracher aux étreintes d'une brute, sous figure humaine, un être impuissant et faible, victime d'une sauvage férocité ou tombé dans un infâme guet-apens!

Maintenant, je demanderai à la jeunesse instruite du pays quel rôle, à l'avenir, elle se propose de jouer dans des circonstances analogues à celles que je viens de citer? Se croiera-t-elle tranquillement les bras en attendant qu'un charpentier, un maçon, un pêcheur, un forgeron ou un boulanger volent au secours et arrachent à une mort certaine des malheureux sur le point de périr? Renoncera-t-elle volontairement à la plus douce jouissance que l'on puisse éprouver, au plus beau titre de gloire qu'il soit possible d'acquérir, la gloire de sauver la vie à un concitoyen? Non, assurément non: car je vois déjà la réponse écrite en traits de feu sur vos fronts mâles et magnanimes! Non, vous ne le céderez ni en agilité, ni en force, ni en courage à ces intrépides hommes de métier, à ces valeureux artisans: vous prendrez les moyens d'acquérir, par une instruction particulière, ces qualités précieuses qui tiennent à la nature de leurs occupations et dont ils sont devenus, pour ainsi dire, possesseurs à leur insu. A l'avenir, et j'en ai la conscience, on verra s'élever entre vous et eux, au moment du danger, une généreuse concurrence, une louable émulation. Si la fibre plus endurcie chez ces hommes du peuple leur permet de soutenir un plus grand degré de fatigue, l'ardeur et l'enthousiasme qui se rencontrent toujours chez les hommes instruits, nourris de tout ce que la culture des lettres peut exciter de nobles, de grands et généreux sentiments, compenseront autant et plus qu'il ne le faudra ces légers avantages.

(A continuer.)

## AVIS OFFICIELS.



### NOMINATIONS.

#### INSPECTEURS D'ÉCOLE.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général, par ordre en Conseil en date du 19 septembre courant, nommer Charles De Cazes, Ecuyer, Inspecteur d'écoles pour le district d'inspection comprenant les comtés de Bagot, Rouville et St. Hyacinthe, en remplacement de Ch. H. Leroux, Ecr.

#### COMMISSAIRE D'ÉCOLE.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général, par ordre en Conseil en date du 31 août dernier, approuver les nominations suivantes:

Comté d'Yamaska.—St. David: MM. Calixte Bousquet et Abraham Manseau.

Et par ordre en date du 8 courant:

Comté de Shefford.—Roxton: Alfred Rocque, Ecr.

Comté de Shefford.—South Ely: MM. Narcisse Bissonnet et Magloire Trudeau.

Comté de Beauce.—St. Côme: MM. George Rodrigue, Joseph Bélanger, François Morissette, Pierre Genest et Sèvre Poulin.

Comté de l'Assomption.—Village de l'Assomption: M. Elisée Forest.

Comté de Saguenay.—Tadoussac: MM. Luc Maltais et François Bourgoin.

Comté d'Arthabaska.—Chénier: M. Louis Morin.

Cité de Québec.—Rév. Joseph Auclair, MM. Jacques Crémazie et Charles Eusèbe Lemieux.



Comté de Lotbinière.—St. Sylvestre nord : MM. Bernard McGuire, Thomas Bourgeau et Robert Lipsey.

Comté de Laval.—Bas du Bord de l'Eau de St. Martin : MM. Walter Nelson et François Charon.

Comté de Terrebonne.—Paroisse de Terrebonne : MM. Joseph Gauthier et Joseph Filion.

Comté de L'Assomption.—St. Narcisse : M. François Veillet.

Comté d'Arthabaska.—St. Albert : Prudent Laineuse, Ecr., Isaac Héroux, Ecr., Charles Déry, Ecr., et MM. Joseph Ducharme et Fidèle Demers.

Comté de Dorchester.—Ste. Marguerite : MM. Jean-Baptiste Lehoulier et Joseph Perron.

Comté de Temiscouata.—Notre-Dame du Portage : M. Edouard Michaud.

#### SYNDICS D'ÉCOLES DISSIDENTES.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général, par ordre en Conseil en date du 8 du courant, approuver les nominations suivantes de Syndics d'écoles dissidentes :

Comté de Québec.—St. Coloman : Edward Burstall, Ecr., Archibald Campbell, Ecr., et Charles Challoner Smith, Ecr.

Comté de Mégantic.—Inverness : M. James Henry.

#### AVIS AUX COMMISSAIRES ET AUX SYNDICS D'ÉCOLE.

Les Commissaires et les Syndics d'école sont requis de transmettre à ce département, et ils y sont liés par leur devoir, les noms de toutes les personnes élues par les contribuables à quelque charge ayant trait aux écoles, sans considérer si elles ont été élues dans le mois de juillet ou dans tout autre temps. Cette information, qui doit être ainsi donnée, étant indispensable, la part de subvention qui revient aux municipalités sera retenue à celles qui ne s'y conformeront pas.

#### AVIS AUX INSTITUTEURS.

Les signatures des instituteurs apposées à leurs rapports semi-annuels doivent correspondre avec leurs noms et prénoms tels que donnés par eux au Secrétaire du Bureau des Examineurs dont ils ont obtenu leur diplôme, afin que les municipalités où ils sont engagés ne subissent aucun retard dans la réception de leur part de subvention.

#### DIPLOMES OCTROYÉS PAR L'ÉCOLE NORMALE LAYAL.

Ecoles modèles.—MM. Julien Cloutier et Geo. Ferdinand Morisset.

Québec, 25 juillet 1865.

JEAN LANGEVIN, Ptre,  
Principal.

#### DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

##### BUREAU DES EXAMINATEURS DE CHICOUTIMI.

Ecoles élémentaires, 1ère classe, F.—Melles. Marie Léonille Bouchard, Joséphine Philomène Bouchard, Marie Caroline Claveau, Alexandrine Godreault ; MM. Edouard Evenant Tremblay, Sraphin Truchon, Benjamin Vandal.

2ème classe, F.—Melles. Aurélie Doré et Marie Anne Pacaud.

1er août 1865.

TH. H. CLOTTIER,  
Secrétaire.

##### BUREAU DES EXAMINATEURS DE BIMOUSKI.

Ecoles élémentaires, 1ère classe, F.—M. Ufranc St. Laurent ; Melles. Praxède Lefebvre dit Bélanger, Eléonore Paradis, Rosalie Poutiot, Marie Agathe Ringnet.

2ème classe, F.—Melles. Marie Eléonore Corbin, Clémentine Léveillé, Arthémise Morency.

20 août 1865.

P. G. DUMAS,  
Secrétaire.

##### BUREAU DES EXAMINATEURS D'AYLMER.

Ecoles élémentaires, 1ère classe, A.—Melle. Sarah S. Hall, F.—M. Joseph Damase Gauthier.

2ème classe, A.—MM. Joseph Damase Gauthier et William Mahar.

1er août 1865.

JOHN WOODS,  
Secrétaire.

#### BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE QUÉBEC.

Ecoles modèles, 2ème classe, A.—M. Henry Goodwin.

Ecoles élémentaires, 2ème classe, F.—Melles. Joséphine Labrecque, Adéline Amarilda Bazin, Adéline Marchand et Luce Proulx.

27 mai 1865.

Ecoles élémentaires, 2ème classe, F.—Mlle. Marie Elizabeth Dorval.

15 septembre 1865.

N. LACASSE,  
Secrétaire.

## JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MONTREAL (BAS-CANADA), SEPTEMBRE, 1865.

### Livres approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique, pour le Bas-Canada.

Nous devons appeler l'attention de nos lecteurs, et spécialement des instituteurs et des directeurs d'écoles publiques, sur un avis officiel d'une haute importance publié dans le dernier numéro de ce journal et répété dans celui-ci. Comme l'usage de livres non approuvés dans les écoles élémentaires, écoles modèles et académies ne doit pas être toléré après le 1<sup>er</sup> JUILLET 1866, il serait convenable et avantageux que les instituteurs se préparentent dès à présent à mettre ce règlement en pratique. Dans le but de leur venir en aide à ce sujet, nous publions ci-dessous un catalogue de livres approuvés. Nous avons déjà, à différentes reprises, expliqué et fait comprendre que, malgré que le choix des livres qui traitent de sujets religieux ou moraux soit laissé par la loi aux ministres des différentes dénominations religieuses, comme les livres qui traitent d'autres sujets prennent très-fréquemment et pour ainsi dire inévitablement la teinte des convictions religieuses de leurs auteurs, le Conseil a cru devoir établir une distinction dans ce sens. Les livres sont approuvés sur le rapport des membres soit catholiques soit protestants du comité nommé pour faire ce choix, ou sur le rapport de tout le comité. Les instituteurs et les parents se trouvent ainsi édifiés sur la tendance religieuse de tout livre approuvé, ce qui n'est que juste.

Cette liste est loin d'être complète, plusieurs ouvrages étant encore sous considération ; et, d'ici au 1<sup>er</sup> Juillet prochain, le Conseil sera heureux, pensons-nous, de recevoir les suggestions des instituteurs et des autres personnes qui s'intéressent à la cause de l'éducation. Les éditeurs et les auteurs savent déjà qu'une demande d'approbation d'un livre doit contenir le nom du possesseur du droit de publication, le prix auquel l'ouvrage sera vendu par douzaine, et doit être accompagnée de l'envoi de huit exemplaires, afin que les membres du Conseil puissent le lire séparément. Les majuscules A. M. et E. représentent les mots *Académies*, *Ecoles modèles* et *Ecoles élémentaires*.

#### I.

#### LIVRES APPROUVÉS SUR LA RECOMMANDATION DE TOUT LE COMITÉ.

##### Livres Français.

ARITHMÉTIQUE de Bouthillier, publiée par MM. Grémazie. E. COURS D'ARITHMÉTIQUE COMMERCIALE, imprimé chez Eusèbe Sénécal, Montréal, 1863. M.

COURS DE TENUE DES LIVRES en partie double et en partie simple, imprimé chez Eusèbe Sénécal, Montréal, 1863. M.

ABRÉGÉ de la géographie moderne, publié par la Société d'Éducation de Québec. E.

LA GÉOGRAPHIE MODERNE de M. Holmes. M. A.

ABRÉGÉ de l'histoire du Canada de M. F. X. Garneau. E. M.

GRAMMAIRE de Lhomond, édition de Julien, et les exercices sur la même. E.

LA SÉRIE des Cours de grammaire de Julien et les exercices sur iceux. M.



PETIT TRAITÉ de grammaire anglaise à l'usage des écoles primaires, par Charles Gosselin, Québec, E.  
 MANUEL d'ANGLAIS, grammaire et thèmes, par P. Sadlier, Paris, 1839. E.  
 MANUEL d'ANGLAIS, thèmes et syntaxes, par le même, Paris, 1840. E.  
 GRAMMAIRE PRACTIQUE de la langue anglaise, par le même, Paris, 1848. M. A.  
 CCOURS DE VERSIONS ANGLAISES, par le même. M. A.  
 MANUEL CLASSIQUE de conversations françaises et anglaises, par le même. M. A.  
 NOUVEAU DICITIONNAIRE portatif anglais-français et français-anglais, par le même. M. A.  
 PRECIS ÉLEMENTAIRE d'histoire naturelle, par Zeller, Paris, 1858. M. A.  
 TRAITÉ d'AGRICULTURE pratique, par J. F. Perrault, Montréal, 1858. E. M.  
 DICITIONNAIRE CLASSIQUE de Bénard, édition de 1863. Paris.  
 RÉPONSES aux programmes de Pédagogie et d'agriculture, par M. l'abbé Langevin, seconde édition.

*Anglais.*

FIRST BOOK for the use of schools, published by J. Lovell. E.  
 THE FOUR SEASONS, being a new No. 3, Nelson's school series. E.  
 MURRAY'S Spelling Book. E.  
 WORD EXPOSITOR and Spelling Guide: a school manual exhibiting the spelling, pronunciation, meaning and derivation of all the important and peculiar words in the English language; with copious exercises for examination and dictation, by George Coutre, M. A. 1863. M.  
 THE BRUITS AMERICAN READER, by Borthwick. E.  
 ARITHMETIC of the Irish National series, published by John Lovell. E.  
 WALKINGHAM'S Arithmetic. E.  
 ELEMENTARY Arithmetic in decimal currency, designed for the use of Canadian Schools, by John Herbert Sangster. Second edition, carefully revised, 1861, published by John Lovell. E.  
 ACOMPREHENSIVE SYSTEM of Book-Keeping by simple and double entry, by Thomas R. Johnson, accountant, Montreal, 1861. E. M.  
 THE PRINCIPLES of English Grammar, by W. Lennie, 1858. E.  
 ENGLISH WORD-BOOK for the use of schools; a manual exhibiting the structure and etymology of English words, by John Graham, 1863. A.  
 LOVELL'S GENERAL GEOGRAPHY, by G. J. Hodgins, Montreal, 1863. E. M. A.  
 HISTORY of CANADA for the use of schools and families, by J. Roy, 7th edition, 1861. E. M.  
 MODERN SCCHOOL GEOGRAPHY and Atlas, by James Campbell. E. M.  
 ASCHOOL HISTORY of Canada and of the other British North American Provinces, by G. J. Hodgins. M. A.  
 FIRST LESSONS in Scientific Agriculture for schools, by J. W. Dawson, LL. D., &c., Montreal, 1864. M. A.  
 ANSWERS to the programmes on agriculture and on the art of teaching, by Revd. J. Langevin, 2nd edition.

*Latin.*

FIRST LATIN READER for the use of schools, by A. H. Bryce, 4th edition, 1864. A.  
 SECOND LATIN READER with notes and a copious vocabulary, by A. H. Bryce, 1863. A.

*Grecs.*

FIRST GREEK READER for the use of schools, by A. H. Bryce, 1863. A.

II.

LIVRES APPROUVÉS SUR LA RECOMMENDATION DES MEMBRES CATHOLIQUES DU COMITÉ.

*Français.*

LÉ DVOIR DU CHRÉTIEN, publié par les Frères des Ecoles Chrétiennes. E.  
 HISTOIRE SAINTE par demandes et par réponses, suivie d'un abrégé de la vie de N. S. Jésus-Christ, à l'usage de la jeunesse. Québec, 1852, imprimée chez T. Cary. E.  
 HISTOIRE SAINTE de Drioux, publiée par E. Relin, Paris. E. M.  
 HISTOIRE DE FRANCE, par le même. E. M.  
 HISTOIRE D'ANGLETERRE, par le même. E. M.  
 PRECIS DE MYTHOLOGIE, par le même. M.  
 HISTOIRE ANCIENNE, par le même. M.  
 HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, par le même. M.

HISTOIRE DU MOYEN ÂGE, par le même. M.  
 HISTOIRE MODERNE, par le même. M.

*Anglais.*

THE DUTY of the Christian, published by the Brothers of the Christian Schools. E.  
 THE METROPOLITAN Illustrated Speller, published by D. & J. Sadlier, New-York. E.  
 THE METROPOLITAN Speller and pictorial definer, published by the same. E.  
 THE METROPOLITAN first, second and third Readers, published by the same. E.  
 THE METROPOLITAN Fourth Reader (Edition of 1865, for Canada). E. M.  
 LINGARDS' History of England abridged, for the use of schools. E. M.

III.

LIVRES APPROUVÉS SUR LA RECOMMENDATION DES MEMBRES PROTESTANTS DU COMITÉ.

PINNOCK'S Goldsmith's Catechism of the History of England. E.  
 PINNOCK'S improved edition of Goldsmith's History of England, by W. C. Taylor, LL.D. Montreal, Lovell, 1859. M. A.

**Rapport du Surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada, pour l'année 1864.**

A l'honorable SÉCRÉTAIRE PROVINCIAL,  
 Québec.

{ BUREAU DE L'ÉDUCATION,  
 { Montréal, 14 mars 1865.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état de l'instruction publique dans le Bas-Canada, pour l'année 1864.

Ce rapport est accompagné des tableaux statistiques détaillés et des extraits des rapports de MM. les inspecteurs des écoles, qui, d'après la décision du comité des impressions, ne doivent se publier que tous les trois ans.

Les rapports des inspecteurs constatent de nouveau les obstacles au fonctionnement de la loi et au progrès de l'instruction primaire, qui ont été tant de fois signalés dans mes rapports et auxquels les mesures législatives et administratives qui ont été adoptées n'ont pu jusqu'ici obvier que partiellement. J'ai déjà également indiqué les mesures à prendre pour remédier à cet état de choses; mais d'autres préoccupations plus impérieuses, sinon plus importantes, ont sans doute jusqu'ici empêché le gouvernement et la législature de faire droit à ces suggestions, quo je réitérerai cependant encore avec l'espoir que tôt ou tard des circonstances plus favorables permettront d'accomplir un autre mouvement semblable à celui qui fut fait par la législation de 1856, et par les mesures administratives qui en furent les conséquences et le développement.

Les points les plus importants sont :

1o La grande difficulté que l'on a encore à se procurer le matériel d'école, les livres, les cartes de géographie et tous les objets nécessaires à l'enseignement ;

2o L'insuffisance de la plupart des maisons d'école, leurs dimensions trop petites et leur distribution intérieure défavorable à l'hygiène et aux progrès de l'instruction publique ;

3o Les salaires trop peu élevés des instituteurs et leur position précaire par suite de l'abus que les commissaires d'école font souvent de leur autorité à leur égard.

L'établissement d'écoles normales a été au premier rang parmi les mesures propres à augmenter l'efficacité et à améliorer la position du corps enseignant. En établissant ces écoles, la même pensée qui a présidé à l'établissement des écoles dissidentes a fait donner des écoles normales séparées pour les deux grandes divisions religieuses de la population, les catholiques et les protestants.

Une conséquence presque nécessaire de cette division a été l'établissement de deux écoles normales catholiques et d'une école normale protestante; la grande masse de la population protestante du Bas-Canada étant située dans la partie occidentale, il en résultait que l'école normale protestante devait être établie à Montréal. Mais comme la population catholique de la région de Montréal est numériquement, sinon relativement plus considérable que celle de la région de Québec, il était difficile de ne point placer une école normale catholique à Montréal, tandis que, d'un autre côté, il semblait que cette ville, dont la position géographique est peu centrale par rapport au reste du Bas-Canada, ne devait pas avoir seule l'avantage de posséder ces institutions. Si cet arrangement a présenté l'inconvénient d'une plus grande dépense, il a aussi offert l'avantage de la dissémination de l'enseignement pédagogique sur une plus grande surface et de manière à atteindre toutes les classes de la population et toutes les régions du pays. Il n'y a aucun doute que les trois écoles normales n'aient réuni un beaucoup plus grand nombre d'élèves et n'aient popularisé les nouvelles méthodes d'enseignement avec beaucoup plus d'efficacité que ne l'aurait fait une seule école.

Parmi les objections que l'on faisait à l'établissement de ces institutions, se trouvait en première ligne celle du petit nombre d'élèves qu'elles auraient, et dans tous les cas, ajoutait-on, du petit nombre de ceux qui obtiendraient des diplômes ou qui, les ayant obtenus, se livreraient sérieusement à l'enseignement.

Le tableau suivant du nombre total d'élèves-maîtres qui ont fréquenté les écoles normales depuis leur établissement prouve assez que la première objection n'était point fondée. Ces chiffres seraient encore beaucoup plus considérables si l'insuffisance de la subvention n'avait pas empêché jusqu'ici l'établissement d'un département d'élèves-institutrices à l'école Jacques-Cartier.

TABLEAU du nombre d'élèves qui ont fréquenté les écoles normales.

Années scolaires.	Ecole Jacques-Cartier.			Ecole McGill.			Ecole Laval.			Nombre d'élèves-instituteurs.	Nombre d'élèves-institutrices.	Grand total.
	Elèves-instituteurs.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.			
1ère session, 1857.	18	5	25	30	22	.....	22	45	25	70		
1857-1858.	46	7	63	70	36	40	76	89	103	192		
1858-1859.	50	7	76	83	34	52	86	91	128	219		
1859-1860.	53	9	72	81	40	54	94	102	126	228		
1860-1861.	52	5	66	61	41	53	94	98	109	207		
1861-1862.	41	10	58	68	39	52	91	90	110	200		
1862-1863.	57	8	72	80	39	52	91	104	124	228		
1863-1864.	56	7	67	74	34	49	83	97	116	213		

Le tableau suivant indique le nombre de diplômes accordés dans chaque école et pour chaque degré d'enseignement. Il est, comme on le voit, de 723 en tout, mais ce chiffre présente plus que le nombre d'élèves sortis avec un diplôme, car plusieurs ont obtenu deux et même trois diplômes successivement. Le nombre des élèves gradués est donc moindre que celui des diplômes accordés et se répartit comme suit entre les trois écoles :—

Ecole Jacques-Cartier .....	106
Ecole Laval .....	233
Ecole McGill .....	236
	—575

C'est beaucoup plus d'un tiers du nombre total des élèves, et si d'un côté cette proportion prouve la sévérité des examens, elle constate, d'un autre côté, le succès de ces institutions.

DIPLOMES octroyés aux élèves des écoles normales, depuis l'établissement de ces institutions.

Genre de diplômes octroyés.	Jacques-Cartier.		McGill.		Laval.		Nombre d'élèves-instituteurs.	Nombre d'élèves-institutrices.	Grand Total.
	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.			
Académies.....	12	3	3	12	13	25	25		
Ecoles modèles.....	73	9	94	103	59	74	133	141	168
Ecoles élémentaires....	73	27	151	208	23	83	106	123	264
Total.....	158	39	275	314	95	157	252	292	432

Quant à ce qui est de la disposition des anciens élèves-maîtres à enseigner et de leur persévérance dans l'enseignement, les rapports des écoles normales Jacques-Cartier et Laval contiennent des renseignements dont l'ensemble, comme le fait observer M. le Principal de cette dernière école, dépasse presque nos espérances.

Je n'ai aucun doute que des résultats semblables ne puissent au besoin être constatés en ce qui concerne les anciens élèves de l'école McGill.

Il résulte de ces renseignements que la très-grande majorité des anciens élèves ont enseigné, qu'une forte proportion de ceux qui ont eu leurs diplômes avant 1862 et dont le terme de trois ans d'enseignement stipulé par leur demande d'admission à l'école est maintenant expiré, continuent à enseigner et paraissent avoir fait de l'enseignement une carrière permanente; enfin, que presque tous ceux qui n'ont point enseigné ou qui ne l'ont fait que pendant un court espace de temps, ont eu pour excuse la maladie ou des raisons entièrement en dehors de leur contrôle. Ceux qui ont manqué volontairement à leur engagement ne forment qu'une proportion bien minime, et ils ont presque tous payé l'amende stipulée.

Je joins à ces observations le détail des résultats obtenus.

Des 106 élèves-maîtres ayant obtenu des diplômes à l'école normale Jacques-Cartier :

- 47 enseignaient à la date du rapport;
- 14 venant de recevoir leurs diplômes commençaient ou allaient commencer à enseigner;
- 3 sont morts;
- 20 n'enseignaient plus mais avaient enseigné;
- 10 continuaient leurs études à l'école normale;
- 12 n'avaient point enseigné.

106

De plus, 14 enseignaient ou avaient enseigné sans être munis du diplôme de l'école normale, ayant obtenu celui d'un des bureaux d'examineurs. Ce qui donne pour total d'élèves enseignant ou ayant enseigné après avoir fréquenté l'école, y compris les 14 récemment admis à l'enseignement, un total de 95.

Sur les 47 anciens élèves munis de diplômes qui enseignaient encore à la fin de l'année 1864 avant la distribution des diplômes —

7 l'ont fait pendant 7 ans.	
4 " " 6 "	6 "
1 " " 5 "	5 "
5 " " 4 "	4 "
9 " " 3 "	3 "
10 " " 2 "	2 "
10 " " 1 "	1 "

De ceux qui n'enseignent plus —

8 ont enseigné pendant 4 ans.		
1	“	3 “
2	“	2 “
9	“	1 “

Sur ce dernier chiffre, comme on l'a fait observer, la mauvaise santé et la difficulté de trouver de nouvelles situations ont eu une certaine part, réduisant à un chiffre bien minime le nombre de ceux qui ont volontairement abandonné l'enseignement après s'y être livrés.

En ce qui concerne l'école normale Laval, sur les 81 anciens élèves-maîtres munis de diplômes à la date du rapport :—

- 43 enseignaient ;
- 15 n'enseignaient plus ;
- 2 étaient inspecteurs d'école ;
- 4 étaient morts ;
- 2 complétaient leurs études au collège ;
- 7 continuaient à l'école normale ;
- 8 seulement n'avaient pas enseigné.

81

De plus, 10 qui n'avaient pas obtenu de diplôme de l'école enseignaient ou avaient enseigné avec les diplômes des bureaux d'examineurs, un de ceux qui étaient morts et deux de ceux qui étaient revenus à l'école avaient aussi enseigné pendant quelque temps ; ce qui donne 79 enseignant ou ayant enseigné.

Pareillement, sur 152 institutrices munies de diplômes de l'école —

- 112 enseignaient ;
- 30 avaient enseigné ;
- 4 étaient mortes ;
- 4 continuaient à l'école ;
- 2 seulement n'avaient pas enseigné.

152

En outre, 16 enseignaient avec un diplôme, 7 avaient enseigné de cette manière, une est morte en enseignant et une est revenue à l'école normale après avoir enseigné ; ce qui donne 167 enseignant ou ayant enseigné.

Des 43 anciens élèves-maîtres et 112 anciennes élèves-institutrices munis du diplôme de l'école qui enseignaient encore à la date de ce rapport :—

6 enseignaient depuis 7 ans.		
18	“	6 “
23	“	5 “
17	“	4 “
27	“	3 “
30	“	2 “
34	“	1 “

Des 18 élèves-maîtres et des 34 élèves-institutrices munis du diplôme de l'école qui ont cessé d'enseigner :—

1 a enseigné 6 ans.		
5 ont enseigné 5 ans.		
4	“	4 “
8	“	3 “
20	“	2 “
14	“	1 “

Ainsi, les écoles normales Laval et Jacques-Cartier ont fourni à l'enseignement, depuis leur établissement, 341 sujets qui ont enseigné, dont 249 enseignaient à la date des rapports.

Sur le nombre des anciens élèves munis de diplômes, 13 avaient enseigné pendant sept années, c'est-à-dire depuis la première distribution de diplômes, et enseignent encore actuellement ; 23 pendant 6 années ; 29 pendant 5 années ; 34 pendant 4 années, ce qui donne 99 anciens élèves ayant enseigné plus que le nombre d'années stipulé par le règlement et qui, à l'exception de 18, enseignaient encore à la date des rapports.

Le nombre de ceux qui avaient enseigné pendant 3 ans était de 45, qui, à l'exception de 9, enseignent encore actuellement. Dans ces derniers calculs, il n'est point tenu compte de ceux qui ont enseigné avec le diplôme d'un bureau d'examineurs ou sans diplôme. Il est

aussi à observer que parmi ceux qui ont abandonné l'enseignement, se trouvent compris deux instituteurs promus à la charge importante d'inspecteurs d'école, plusieurs autres que leur santé a déjà forcés à se retirer et quelques autres qui, ainsi qu'on l'a vu plus haut, sont revenus à l'école normale s'y préparer à obtenir un diplôme plus élevé. Enfin, le nombre total des élèves munis de diplômes qui n'ont point enseigné du tout n'est que de 22, et sur ce chiffre, il y a encore une part à faire à la maladie et aux accidents.

Dans l'absence de renseignements positifs sur les résultats obtenus en ce qui concerne les anciens élèves de l'école normale McGill, on peut porter sans crainte à 500 le nombre des élèves sortis de nos écoles normales qui se sont livrés à l'enseignement, et à 400 le nombre de ceux qui enseignent aujourd'hui.

Mais en supposant même que l'on n'eût pas encore atteint des résultats aussi favorables, il n'y aurait pas eu lieu de se décourager ; car l'utilité d'institutions de cette nature ne doit point se mesurer uniquement d'après le nombre de maîtres qui en sont sortis, mais d'après l'influence qu'elles exercent directement et indirectement sur le corps enseignant. Or, il n'y a aucun doute que l'établissement des écoles normales et la dissémination sur divers points du pays des élèves sortis de ces écoles, n'aient excité un grand esprit d'émulation et n'aient contribué à répandre les meilleures méthodes d'enseignement. Un bon nombre d'élèves de ces écoles ont même pénétré dans les parties les plus reculées du pays et enseignent dans de nouveaux établissements où l'on avait, il n'y a pas longtemps encore, quelque difficulté à obtenir que les instituteurs fussent au moins munis du diplôme d'un bureau d'examineurs.

L'attention du gouvernement et celle de la législature ont été attirées à plusieurs reprises sur l'urgence de construire pour les écoles normales Laval et Jacques-Cartier des édifices convenables. L'arrangement par lequel la première de ces écoles est encore à loyer dans un édifice auquel n'attient aucune cour ni lieu de récréation, est loin d'être économique ni favorable sous aucun rapport.

Quant à l'école normale Jacques-Cartier, j'ai eu l'honneur de représenter à plusieurs reprises au gouvernement que l'aile de l'ancien hôtel du gouvernement dans laquelle est installée cette institution non seulement est un local insuffisant, mais que par suite de vices de construction irréparables elle menace ruine et peut, d'un jour à l'autre, mettre en danger la vie des professeurs et des élèves. La construction de ces édifices est donc un des besoins les plus impérieux de ce département, si l'on veut continuer l'enseignement normal et pédagogique.

Parmi les autres moyens propres à améliorer l'efficacité du corps enseignant qui ont été employés jusqu'ici, sont l'établissement d'une caisse d'économie pour les instituteurs âgés ou malades, la publication d'un *Journal de l'Instruction Publique*, dans les deux langues, l'établissement de conférences d'instituteurs et la réorganisation, avec des règlements plus sévères, des bureaux d'examineurs.

Il a déjà été prouvé, dans plusieurs rapports précédents, que la caisse d'économie ne serait jamais florissante tant que la subvention du gouvernement n'aura pas été augmentée de moitié.

Les conférences des différentes associations d'instituteurs, qui ont été formées dans le Bas-Canada, ont été fréquentées par un nombre assez encourageant de membres du corps enseignant ; il serait cependant à désirer que tous les instituteurs participassent au moins une ou deux fois dans l'année aux grands avantages qui peuvent résulter de ces institutions. Il a été fort recommandé à MM. les commissaires d'école d'accorder libéralement aux instituteurs les congés demandés pour cet objet, certains qu'ils seront de trouver une ample compensation au temps perdu, par l'amélioration des méthodes d'enseignement et les progrès de tous genres qui en résultent. L'instituteur retrempe son courage, se sent vivifié au contact de ces confrères et de ses supérieurs, et retourne à son labeur quotidien avec une nouvelle énergie au sortir des conférences. Les différents essais qui ont été lus par les instituteurs et l'analyse des discussions pédagogiques qui se sont succédées dans ces associations ont formé une des sources les plus importantes et les plus utiles de la rédaction du *Journal de l'Instruction Publique*.

La réorganisation des bureaux d'examineurs et la mise en force des nouveaux règlements paraissent avoir eu un effet salutaire sur la composition du corps enseignant. Plusieurs branches d'instruction ont reçu une impulsion nouvelle dans nos écoles primaires par suite de la publication des programmes d'examen.

Un des points les plus importants du nouveau règlement est l'inspection des bureaux par les délégués du *Conseil de l'Instruction Publique*. Je joins à ce rapport ceux qui ont été soumis jusqu'ici par ces délégués.

Ce qui suit est un résumé des rapports statistiques annuels que les secrétaires de ces bureaux sont tenus de transmettre à ce département.

SOMMAIRE statistique annuel des bureaux d'examineurs du Bas-Canada, année 1864.

BUREAU DE	Nombre de jours qu'ont duré les séances.	Nombre de candidats examinés.	Nombre moyen d'instituteurs examinés par jour.		No. de diplômes octroyés pour académies, 1re classe.		Pour académies 2ème classe.		Pour écoles modèles, 1re classe.		Pour écoles modèles, 2ème classe.		Pour écoles élémentaires, 1re classe.		Pour écoles élémentaires, 2ème classe.		Nombre de candidats admis, et degré des diplômes.			Grand total.	Nombre de candidats rejetés.
			Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Académies.	Écoles modèles.	Écoles élémentaires.				
Montréal, catholiques.....	7	181	25					3	1	18	75	4	52	4	159	163	18				
do protestants.....	6	69	15	2			3	6	1	6	24	4	13	2	47	59	10				
Québec, catholiques.....	3	49	12						1	3	2	2	19	2	21	22	27				
do protestants.....	6	22	3							3	2	5	5		15	13	7				
Trois-Rivières.....	4	59	12	2				6	1		22		15	2	37	46	13				
Sherbrooke.....	4	33	10				1	3	2		7		16	2	24	32	1				
Kamouraska.....	3	25	8								4		12		16	16	9				
Gaspé.....	2	6	3								4		2		6	6					
St-Augustin.....	4	51	10								6		25		51	51					
Outaouais.....	4	30	7.2							8		19		27	27	3					
Beauce.....	4	23	5								9		12		21	21	2				
Chicoutimi.....	3	10	3.1								3		2		5	7	3				
Rimouski.....	3	14	5								1		5		6	6	8				
Bonaventure.....	3	6	2							2	2	1	1		6	6					
Pontiac.....	4	17	4							2	1	7	7		17	17					
Richmond.....	4	33	8							1	14	5	12		32	32	1				
Waterloo et Sweetsburg, cath.....	3	17	5.2							2	11		4		17	17					
do do prot.....	5	98	19.2							8	39	9	34		90	90	8				
Total.....	74	743	10	2	2	2	7	15	4	2	60	240	65	231	6	28	599	633	110		

Sur le nombre total de candidats (743), il en a été renvoyé 110 et 633 ont été admis, 6 avec des diplômes pour académies, 28 avec des diplômes pour école modèle et 599 avec des diplômes pour école élémentaire.

Il résulte de ce tableau et d'une simple inspection des registres tenus par le département, qu'il y a maintenant un si grand nombre d'instituteurs et d'institutrices munis de diplômes que toutes les localités, même les plus pauvres et les plus éloignées, peuvent s'en procurer. Une plus grande sévérité dans les examens est donc plus que jamais requise, et dans l'intérêt des écoles et dans celui des instituteurs eux-mêmes; c'est par la concurrence que font aux instituteurs habiles des instituteurs ou des institutrices peu capables, quoique munis de diplômes, que les traitements des instituteurs restent stationnaires et même dans beaucoup d'endroits vont en diminuant.

(A continuer.)

Vingt-septième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier, tenu le 25 Août 1865.

Présents: L'honorable Surintendant de l'Instruction Publique, MM. les Inspecteurs d'école Caron, Valade et Stenson.

MM. J. E. Paradis, Président; M. Euard, Vice-Président; L. H. Bellerose, H. T. Chagnon, A. Dalpé, H. E. Martineau et J. B. Priou, Conseillers; U. E. Archambault, A. Aubuchon, S. Aubuchon, C. Brault, H. C. H. Chagnon, C. Ferland, N. Gervais, B. Guérin, M. Guérin, O. Lamarche, A. Lamy, A. Mallet, H. O'Regan, L. René, H. Rondou, J. E. Roy, P. H. St. Hilaire, et les élèves-maîtres de l'École Normale.

En l'absence du secrétaire, M. Archambault est prié d'agir comme secrétaire pro-tempore.

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du mois de mai dernier.

M. N. Gervais fait une lecture sur la nécessité d'adopter un plan

d'étude dans les écoles, et joignant l'exemple au précepte, M. Gervais développe ce plan de manière à nous en montrer l'excellence.

Ensuite eut lieu la discussion du sujet suivant: "Est-il nécessaire de faire apprendre aux enfants les définitions des règles de l'arithmétique, ou bien doit-on se contenter d'en donner l'explication?"

Ce sujet est habilement discuté par MM. les Inspecteurs Caron et Stenson, et par MM. Lamy, H. E. Martineau, St. Hilaire et Archambault.

M. Euard, président la séance, résume les débats en disant qu'il est heureux de voir que l'opinion de la grande majorité des discutants est que l'on doit faire apprendre, par cœur, les définitions des règles de l'arithmétique. Cette opinion repose sur ce principe de saine pédagogie: "Que tout enseignement doit se rapporter à un texte."

Cette discussion est suivie d'une lecture sur la météorologie, par M. C. Brault.

L'honorable Surintendant prend ensuite la parole et félicite MM. Gervais et Brault sur leurs lectures instructives et intéressantes. Entre autres avis de la plus haute importance que monsieur le Surintendant veut bien donner aux instituteurs, il leur rappelle qu'ils devaient se vouer à l'amélioration pratique de leur école, et qu'un des meilleurs moyens de parvenir à ce but serait d'entendre chaque instituteur, dans nos réunions, donner des détails sur son mode d'enseignement et sur la manière de diriger ses élèves afin d'obtenir d'eux la plus grande somme de progrès dans le moins de temps possible. Il invita aussi MM. les Inspecteurs à donner, dans leur rapport, les mêmes détails, en leur rappelant que; toujours, les remarques des Inspecteurs touchant les méthodes d'enseignement ou la régie des écoles sont publiées *in extenso*.

Sur proposition de M. Archambault, secondé par M. St. Hilaire, il est résolu que le sujet de discussion suivant: "Laquelle des deux grammaires est-elle préférable, ou celle de Poitevin ou celle de Chappal?" soit renvoyé à la prochaine conférence.

Le Conseil d'administration a l'honneur de faire rapport qu'il a choisi, pour faire des lectures à la prochaine conférence, MM. H. E. Martineau, A. Dalpé, H. Pesant, P. X. Mousseau, M. Guérin et O. Lamarche.

M. l'Inspecteur Valade s'inscrit aussi comme devant faire une lecture.

Les sujets de discussion suivants sont adoptés :

1o Laquelle des deux grammaires est préférable, ou celle de Poitevin ou celle de Chapsal? Discutants inscrits: MM. Boudrias et Cassegrain.

2o Quelle est la meilleure manière d'enseigner les règles d'intérêt? Discutants: MM. Bellerose et Emard.

Enfin, sur proposition de M. P. H. St. Hilaire, secondé par M. H. T. Chagnon, il est résolu que la conférence soit ajournée au dernier vendredi de janvier prochain, à 9 heures du matin.

U. E. ARCHAMBAULT,  
Sec. pro-temp.

### Entrée des Elèves de l'École d'Agriculture de Ste. Anne.

Depuis le premier de ce mois, treize élèves, tant anciens que nouveaux, sont entrés à l'École d'agriculture. Sur ce nombre dix ont droit aux bourses accordées par la Chambre d'agriculture, et trois sont laissés aux ressources de leur famille.

Comme tous ceux qui envoient leurs enfants étudier cet art si précieux font preuve d'intelligence et d'attachement au sol de la patrie, nous croyons les faire connaître dans la personne de leurs fils, en publiant les noms de ces derniers et le lieu de leur résidence :

Michel Gauvin, Ancienne Lorette; Augustin Fortin et Auguste Gagné, de l'Islet; Adélaré Forgues, de St. Michel (Bellechasse); Cyprien Langlois, de St. Laurent (Isle d'Orléans); Ernest Ouellet, de Ste. Anne; Élie Lepage, de Rimouski; Narcisse Gauvin, de l'Ancienne Lorette; Damase Roy, de St. Valier (Bellechasse); Ephrem Desnoyers, de St. Jean-Baptiste (Rouville); John Hector, de Toronto; Pierre Valois, de la Pointe-Claire (Montréal); Jacques Cartier, de St. Antoine (Chambly).

Douze autres élèves sont attendus sous peu de jours. Sur ce nombre dix auront droit à des bourses.

Comme on le voit, les élèves seront bien plus nombreux cette année que les années précédentes. Cet accroissement est d'un bon augure pour l'avenir de la cause agricole, et une preuve évidente que le nombre des amis de l'agriculture améliorée augmente de jour en jour.

#### CONDITIONS D'ADMISSION.

Pour être admis, les aspirants doivent, 1o. Présenter les meilleurs témoignages de moralité et de bon caractère; 2o. Avoir au moins seize ans; 3o. Savoir lire et écrire la langue française, et les quatre premières règles de l'arithmétique.

#### PRIX ET MODE DE PAIEMENT.

Vingt-quatre piastres par année payables d'avance en trimestre de \$8 chacun; le premier finissant au 1er janvier, le second au 1er mai, le troisième avec l'année. Un trimestre commencé est dû tout entier, même en cas de sortie ou d'absence. Cette somme est pour l'instruction, le droit à la bibliothèque, l'usage des outils et instruments, et le lit complet excepté les draps.

Les livres, le papier et les autres articles de bureau seront fournis, sur la demande des parents, au prix des mêmes objets chez les marchands de Québec. Prix, environ \$1 à 2.

Le pensionnat est tenu par Madame Veuve E. Ouellet, sous la surveillance immédiate du professeur et sous le contrôle de l'école. Prix, \$6 par mois, payables invariablement d'avance.

Les élèves demi-boursiers de la Chambre d'agriculture B.-C. n'ont à donner que \$2 à chacun des trimestres pour leur instruction, et \$3 par mois pour leur pension.—*Gazette des Campagnes.*

### Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus Récentes.

St. Hyacinthe, août 1865.

McGEE: Note sur les gouvernements fédéraux passés et présents, par l'hon. T. D. McGee, traduit de l'anglais par G. Gladu. Presses du *Courrier*. 62 p. in-8.

C'est là un utile travail, et nous voyons avec plaisir que notre jeunesse s'exerce à ces modestes mais profitables essais de traduction et d'analyse qui forment si sûrement l'homme et l'écrivain.

MERCIER: L'Héroïsme—La Patrie, par Honoré Mercier; 80 p. in-8.

Ce sont deux lectures, dont l'une a été faite devant l'Institut-Canadien de St. Hyacinthe, l'autre devant une société littéraire d'Acton. Elles font preuve d'une belle imagination, d'un style élégant et bien nourri et d'un sincère patriotisme.

Québec, juin, juillet et août 1865.

FLEMING: Report on the Intercolonial Railway exploratory survey, by Sanford Fleming; 160 p. gd. in-8, et deux grandes cartes. Desbarats.

Ce document public est imprimé avec un luxe plus qu'ordinaire. Nous en empruntons l'analyse au *Courrier de St. Hyacinthe* :

"M. Fleming commença une exploration du pays que devait traverser le chemin de fer projeté, au printemps de l'année 1864.

"Il avait pour l'assister quatre partis d'hommes ayant chacun à leur tête un ingénieur d'expérience.

"C'est le rapport de leurs travaux qui vient d'être soumis à la chambre. Il y a déjà en opération un chemin de fer entre Halifax, la capitale de la Nouvelle-Ecosse, jusqu'à Truro, au nord de cette première ville. Sa longueur est de 60 milles. Le chemin de fer du Grand Tronc s'étend jusqu'à la Rivière-du-Loup, de sorte qu'il reste à faire le chemin entre Truro et la Rivière-du-Loup. La distance, en ligne directe, entre ces deux localités est de 360 milles. Mais une ligne directe aussi tracée aurait à traverser le bassin de Cumberland et l'anse du Petitcodiac, deux extensions navigables de la baie de Fundy. Pour éviter ces obstacles il faut aller vers l'est.

"Entre les eaux de la baie de Fundy, au fond de l'anse du Petitcodiac et ceux du golfe St. Laurent, au havre de Shédiac, la distance est d'environ 13 milles; et pour aller de la terre ferme à la Nouvelle-Ecosse, un chemin de fer doit nécessairement passer par cet isthme étroit. Un chemin de fer est déjà construit à travers l'isthme jusqu'à Moncton, petite ville située au fond de l'anse du Petitcodiac, et de là, en gagnant vers l'ouest, jusqu'à St. Jean, Nouveau-Brunswick. Comme cette voie ferrée est en partie destinée à former une section de quelques-unes des routes projetées du chemin de fer intercolonial, on la prend pour limite de séparation entre les deux sections principales du tracé qu'on appelle "section de la Nouvelle-Ecosse" et "section du Nouveau-Brunswick et du Canada." Le principal obstacle à vaincre dans la section de la Nouvelle-Ecosse est une ligne de montagnes connues sous le nom de monts de Cobequid. Ils s'étendent immédiatement au nord de Truro. Leur longueur est d'à peu près 100 milles, et leur hauteur de 800 à 1000 pieds sur une largeur de 10 à 12 milles. Moncton se trouvant à peu près au nord-ouest de Truro, le chemin de fer qui relierait ces deux localités devrait être dirigé d'une manière oblique à travers la ligne des monts de Cobequid.

"Différentes routes ont été tracées depuis Truro, vers le Nouveau-Brunswick, aboutissant au chemin de fer de Shédiac et de Moncton, un peu à l'est de cette dernière ville; mais toutes ces lignes exigeront des travaux considérables pour traverser les montagnes.

"Pour relier le chemin de fer du Grand Tronc à celui de Shédiac et Moncton, M. Fleming considère que trois espèces de routes sont praticables: les routes qui longent la frontière des Etats-Unis, celles qui longent le St. Laurent et celles qui passent par le milieu des terres, à une égale distance à peu près des Etats-Unis et du St. Laurent.

"Les routes qui passent le long de la frontière du Maine ont bien quelques avantages; mais par égard pour la défense militaire des possessions anglaises, le chemin de fer ne doit point passer trop près d'un pays étranger. De Québec à la Rivière-du-Loup, la distance la moins grande qu'il y ait entre le chemin de fer du Grand Tronc et la frontière américaine est trente milles. M. Fleming, dans la ligne qu'il a explorée, a cru devoir se tenir à une distance pour le moins aussi grande de la frontière. C'est pourquoi il a commencé l'exploration à la rivière des Trois-Pistoles et a continué par le lac Témiscouata, la rivière Toledé, la rivière Verte et la vallée du Goumamitz; de là par Deux Ruisseaux Waspkehegan, la partie supérieure du Miramichi et du Nashwaak, par la vallée du Keswick et la rivière St. Jean jusque vis-à-vis Fredericton, et de là en passant par la tête du Grand Lac, jusqu'à la station d'Apoahqui, sur la ligne de Shédiac et Moncton.

"Telle est la partie explorée l'été dernier sous la surveillance de M. Fleming, telle est la partie pour laquelle il faut une évaluation des dépenses probables, en y comprenant la section qui s'étend du chemin de fer du Nouveau-Brunswick à Truro, dans la Nouvelle-Ecosse. La section de Moncton à Truro est évaluée à \$5,200,000; la section du Nouveau-Brunswick et du Canada, s'étendant de la Rivière-du-Loup à Apoahqui, coûtera, selon M. Fleming, \$15,435,500, ce qui fait une évaluation totale de \$20,635,500, coût probable du chemin de fer intercolonial. Cette somme constitue une dépense moyenne d'à peu près de \$46,000 par mille."

LA ST. JEAN-BAPTISTE à Québec en 1865; 86 p. in-8. Duquet et Cie.

Cette jolie brochure contient, outre un compte-rendu de la fête, l'éloquent sermon de M. l'abbé Chandonnet, le discours de M. Huot et la causerie littéraire de M. Fabre. Elle fait partie de la "Bibliothèque Canadienne," série de lectures choisies publiées par ce journal et dont nous avons déjà souvent parlé.

LEMOINE: Maple Leaves—Third series—Canadian History and Quebec Scenery, by J. M. LeMoine, Esq.; 137 p. Hunter, Rose et Lemieux.

M. LeMoine poursuit son entreprise patriotique, et cette troisième livraison est embellie de pas moins de 19 photographies de Livernois qui représentent les délicieuses villas des environs de la capitale. Il y a ajouté deux plans de Québec en 1759, lithographiés d'après l'ouvrage de Jeffries, une photographie d'une très-rare et très-ancienne gravure représentant le débarquement de Wolfe au-dessous de Sillery, et une carte de l'Île-aux-Grues. Les articles historiques et les descriptions de résidences sont d'une lecture très-agréable et présentent une grande variété de sujets. Nous avons reproduit dans notre dernier journal anglais l'article sur M. de LaCorne St. Luc.

ANNUAIRE de l'Université Laval pour l'année académique 1865-66; 44 xvi p. Côté et Cie.



On voit d'après cet annuaire que le nombre des élèves pour l'année dernière était de 26 pour la Faculté de Droit, 41 pour la Faculté de Médecine, 394 au Petit Séminaire et à la Faculté des Arts, 40 au Grand Séminaire, en tout 511. A cela on peut ajouter 180 élèves au Collège de Notre-Dame de Lévis qui est maintenant sous le contrôle du Séminaire. Plusieurs autres collèges dans le pays sont affiliés à l'Université. Nous voyons par les journaux de Québec qu'une partie des ravages causés par l'incendie du Séminaire a déjà été réparée et qu'une autre aile parallèle à celle que l'on a en partie rebâtie va être construite. Le Séminaire a de plus acheté un vaste terrain sur la *Grande Allée*, sur lequel doit être bâti un immense collège et où l'on doit aussi établir un Jardin botanique. Dans ce moment l'on construit un nouvel édifice qui devra relier le pensionnat de l'Université à l'Université proprement dite. Ces travaux sont cause que les cours ne s'ouvriront que le 5 octobre prochain.

FRASER: Extract from a Manuscript Journal relating to the siege of Quebec in 1759, kept by Col. Malcolm Fraser; 37 p. Cary et Cie.

Le colonel Fraser est mort en 1815 à l'âge de 82 ans. Le manuscrit qui est publié aujourd'hui sous les auspices de la Société Littéraire et Historique de Québec, était resté en la possession de l'hon. Malcolm Fraser. Il n'en a été tiré qu'un très-petit nombre d'exemplaires, et nous conseillons aux collectionneurs de se le procurer le plus promptement possible.

CASGRAIN: Un contemporain—A. E. Aubry; par l'abbé H. R. Casgrain; 104 p. in-13. Desbarats.

M. Aubry, docteur en droit de Paris et professeur de droit romain à l'Université Laval depuis près de dix ans, a quitté Québec pour retourner en France le 24 juin dernier. M. Aubry avait été aussi pendant quatre ans rédacteur-en-chef du *Courrier du Canada*, et dans l'une et l'autre position il avait su s'attirer l'estime générale. A son départ, une adresse, signée par les personnages les plus distingués de Québec, lui fut présentée, et M. l'abbé Casgrain vient de publier sa biographie ornée d'une excellente photographie par Livernois; et d'un *fac-simile* de son autographe, le tout dans le genre contemporain de Mircourt. La vie de M. Aubry est une excellente leçon pour la jeunesse; elle retrace une existence honnête, modeste, mais courageuse et intéressante dans sa simplicité. Telles étaient cependant les mœurs de nos ancêtres, telles sont encore celles d'une grande partie de la population de la France, où, au rebours de l'Amérique, on estime encore plus un homme par les sacrifices qu'il a su faire, par le courage qu'il a montré contre l'adversité, que par l'argent qu'il a su amasser.

TRANSACTIONS of the Literary and Historical Society of Quebec, session 1864-65; new series, part 3rd, 8vo., 156 p. Hunter, Rose et Lemieux.

Il y a de tout et quelque chose encore dans ces cahiers. Le dernier nous parle de *coléoptères* et de l'exercice militaire, de la question du "Sleswig-Holstein" et de l'ancienne "Atlantide" (le perdue, comme on sait, mais pas plus perdue que les duchés ne le sont pour le Danemark; de deux momies de Thèbes importées en Canada, etc. Le discours d'inauguration du président, M. Langton, a trait à l'instruction publique; et nos lecteurs en trouveront quelques extraits dans notre prochain journal anglais.

LEMAY: Essais Poétiques, par Léon-Pamphile Lemay. In-8, 320 p., \$1; aussi, in-12, 60 cts. Desbarats.

Merci à M. Desbarats pour avoir donné au pays ces deux belles éditions d'un volume qui peut, de toutes manières, prendre place à côté de ce que l'on fait de mieux en Europe. Nous avons été, nous croyons, les premiers à signaler le talent hors ligne de M. Lemay lorsqu'il publia, il y a quelques années, dans le *Canadien*, la pièce intitulée *L'Hiver*, qui est encore une des meilleures, sinon la meilleure du charmant recueil que nous avons sous les yeux. Ce recueil s'ouvre par un travail sérieux qui mérite d'attirer l'attention de l'étranger. Ce n'est ni plus ni moins qu'une traduction de *l'Évangéline* de Longfellow. La tâche était difficile en même temps qu'attrayante. Par le sujet qu'il avait choisi, par la vérité et la simplicité de son récit, par sa manière toute sympathique, Longfellow est, pour bien dire, un auteur franco-américain, et deux de nos poètes, M. Lenoir et M. Crémazie, avaient déjà songé à reproduire dans notre langue la touchante histoire de la vierge de *Grand-Pré*. Par la forme du vers *ultra-alexandrin*, que Longfellow a créé, par la concision de ses images, par la tournure si originale de quelques-unes de ses pensées, le chantre d'Évangéline offre, dans plus d'un endroit, des difficultés presque insurmontables. Aussi, M. Lemay ne les a point toutes surmontées; nous ne saurions, certes, lui en faire un reproche; mais ce qui nous a surpris, c'est qu'après avoir triomphé de quelques-uns des plus grands obstacles, le traducteur ait échoué devant d'autres beaucoup moindres. Nous ne saurions nous expliquer ces imperfections que par une connaissance insuffisante de la langue anglaise. Nous allons de suite en donner un exemple.

Le poète anglais représente Gabriel et Évangéline auprès du feu de forge du vieux Bazile; et, par une image familière aux enfants de notre pays, les deux fiancés comparent les étincelles expirant l'une après l'autre en parcourant la masse noire des cendres éteintes; à des religieuses, qui, l'une après l'autre, entrent dans la chapelle une lumière à la main:

"And as its panting ceased, and the sparks expired in the ashes,  
Merrily laughed, and said they were nuns going into the chapel."

Or, voici comment M. Lemay a rendu ce passage:

"Quand on n'entendait plus le soufflet bourdonner,  
Ni sous le dur marteau l'enclume résonner,  
Et que sous les charbons dormait la pile flamme,  
En laissant l'atelier, sans malice dans l'âme,

*Il se disaient pareils aux prêtres du Seigneur  
Qui viennent de chanter les ratines au chœur."*

Ce sont là, du reste, des taches qui pourront disparaître dans une nouvelle édition; le fond est solide, et il y a de véritables tours de force qui rachètent bien des défauts.

Le portrait d'Évangéline, qui était un des passages les plus difficiles, est admirablement copié. L'auteur, cependant, n'a pu rendre bien exactement ce vers délicieux:

"When she had passed, it seemed like the ceasing of exquisite music."

Sur le tout, le ton est un peu plus solennel, le récit est un peu plus chargé d'épithètes que dans l'original. C'est bien, c'est toujours bien, très-bien même; mais ce n'est pas toujours Longfellow.

Les derniers vers: "Adieu, vieille forêt," sont de la plus grande beauté; il semble que l'écrivain s'est de plus en plus identifié avec son modèle, et que sa lyre, à force de chanter à l'unisson de celle du poète d'Évangéline, en est devenue la véritable sœur.

Il y a dans les pièces détachées deux autres imitations du même auteur, qui, sans doute, auront préparé M. Lemay à son grand travail; ce sont *Le Roi Robert de Sicile* et *l'Heure des Enfants*. Cette dernière rappelle *La Fontaine ouverte*, également imitée de Longfellow par M. Lenoir, et que l'on trouvera dans notre journal de mars 1858.

Nous donnerons dans notre prochaine livraison quelques extraits de ce volume, qui nous ne saurions trop le répéter, fait le plus grand honneur aux lettres canadiennes.

ECKMANN-CHATRIAN: Histoire d'un Censuré de 1813, par Eckmann-Chatrian. 237 p. in-12. Duquet.—25 cts.

Cette reproduction forme le septième volume de la bibliothèque du *Canadien*.

C'est une vive et touchante peinture des maux que la guerre entraîne après elle. Nous avons frissonné en songeant que si près de nous, aux États-Unis, des scènes encore plus affligeantes que celles-là viennent de se passer; pendant quatre longues années sans interruption. Le style est d'un réalisme charmant et de bon goût, qui tient constamment le lecteur dans l'illusion et l'identifie complètement avec les personnages, les lieux et les événements.

Montréal, juillet, août et septembre 1865.

GLACKMEYER ET MACDONNELL: Charte et Règlements de la Cité de Montréal avec les différents actes de la Législature concernant la Cité, et un appendice, par Chs. Glackmeyer, greffier de la Cité, 526 p. in-8. Louis Perrault.—Même ouvrage en anglais. John Lovell.

Comme la province elle-même, nos grandes villes ont leurs dettes plus ou moins considérables et leurs statuts plus ou moins *refondus*. La cité de Montréal a chargé M. Glackmeyer de compiler ses lois et ses règlements, et M. MacDonnell, son député, de les traduire en français. Cette dernière besogne, peu agréable pour les goûts littéraires du spirituel chroniqueur de l'ancienne *Revue Canadienne* de M. Létourneau, paraît cependant avoir été faite par lui en toute conscience. Les deux volumes font également honneur et aux rédacteurs et aux imprimeurs.

CIRCULAIRE de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, 17 p. Plingnet et Laplante.

Cet annuaire, qui annonce l'ouverture de la 22e année des cours de cette école, contient, sur la clinique de l'Hôtel-Dieu, celle de l'Hospice de Ste. Pélagie pour l'art obstétrique, les dispensaires, l'Institut Médical et autres institutions liées avec l'École, tous les renseignements désirables.

McGILL University Calendar for the year 1865-66, 88 p. Becket.

D'après cet annuaire, le nombre total des élèves de cette université et des institutions qui y sont affiliées était, pour l'année 1864-65, de 971, lequel se répartit comme suit: faculté de droit du Collège McGill, 56; du Collège Morrin, à Québec, 7; faculté de droit du Collège McGill, 177; faculté des arts: McGill, 58, Morrin, 18, St. Francis, à Richmond, 15; École Normale, à Montréal, 65; High School ou Lycée, 268; Écoles Modèles, 315.

LEPROUX: Antoinette de Mircourt, roman canadien par Madame Leproux, traduit de l'anglais par A. Genand; 312 p. in-18. Beauchemin et Valois.

Nous avons, dans le temps, fait l'éloge de l'ouvrage anglais; il ne nous reste plus qu'à féliciter M. Genand sur le talent qu'il a montré dans sa traduction, qui nous a paru en ne peut plus heureuse.

LA REVUE CANADIENNE: Les livraisons de juin, juillet et août contiennent la fin du roman de M. De Boucherville, *Une de perdue deux de trouvées*; le commencement d'une nouvelle acadienne, *Jacques et Marie*, par M. Bourassa, qui, à cause de ce travail, a été relevé de faction dans la chronique mensuelle par M. Royal; des articles sur la question mexicaine et sur l'incursion de St. Albans, par M. de Bellefeuille; la fin de l'étude sur le Cardinal Wiseman, par M. l'abbé Ouellet; M. Ducharme, orateur, par M. l'abbé Nantel, qui, dans une tâche ingrate, révèle un véritable talent d'écrivain; une nouvelle causerie artistique par M. Bourassa, dans laquelle le courage et l'indépendance de l'écrivain se joignent au bon goût de l'artiste; enfin, un travail consciencieux de M. Royal sur l'aqueduc de Montréal et sur les plus célèbres entreprises hydrauliques de l'ancien et du nouveau-monde.

TAYLOR: Portraits of British Americans.—La seconde et la troisième livraison de cette publication donnent les portraits et les biographies de Sir Fenwick Williams, de Sir Etienne Tache, des honn. MM. Moffat, Morris, Cartier, Sandfield MacDonald et Ferrier, de Mgr. Lartigue, du Rév. Dr. Matheson, président du consistoire presbytérien du Canada, et de M. le Principal Dawson. Il y a, comme on voit, une absence complète de système dans le choix des sujets; prêtres et soldats, morts et vivants, tous sont jetés pêle-mêle sur la grande route de la postérité; mais il faut avouer qu'ils y ont un introducteur élégant, qui les y conduit avec un style même plus recherché que de raison.

**Petite Revue Mensuelle.**

La session du Parlement qui a été ouverte le 9 du mois dernier se termine aujourd'hui, (18 sept.). La loi qui met en force le nouveau code civil du Bas-Canada sera probablement au nombre des *lulles* sanctionnés cette après-midi. Alors, malgré que toutes les autres mesures du gouvernement aient été ajournées, cette courte session n'en figurera pas moins dans l'histoire comme une des plus importantes. Elle doit être suivie d'une sorte de congrès commercial, dans lequel les provinces du Golfe seront représentées par leurs ministres et par d'autres hommes politiques influents; du départ immédiat de Lord Monck, lequel sera remplacé dans son absence par le Général Michel, Commandant des Forces; enfin, de la translation de tous les bureaux des ministères à Ottawa, la nouvelle capitale.

Ce dernier événement, qu'on ne saurait dire imprévu, puisqu'il en est question depuis six ans comme d'une chose décidée, et depuis deux ans au moins comme d'une chose très-prochaine; cet événement, disons-nous, a cependant pris bien des gens par surprise. Il y a eu tant de complications politiques depuis la décision de Sa Majesté en faveur d'Ottawa, que l'on s'était habitué à douter de sa réalisation. La fortune d'Ottawa, ou de Bytown, est aussi vraiment quelque chose de merveilleux. Da temps de nos grands-pères, ce n'était rien du tout, un pauvre poste, un portage sur la route des *pays d'en haut*; du temps de nos pères, c'était un petit village; hier encore, c'était à peine une ville. Et déjà, aujourd'hui, c'est la cité qui contient les plus grands et les plus beaux édifices de toute l'Amérique du Nord; demain, ce sera la capitale du Canada, et dans quelques années, peut-être, de toute l'Amérique britannique! Dans quelques mois, la population d'Ottawa aura presque doublé. Elle était, d'après le dernier recensement, de 14,669 âmes, sur lesquels il y avait 3,644 Canadiens d'origine française, c'est-à-dire environ le quart; 8,268, c'est-à-dire beaucoup plus de la moitié, appartiennent à la religion catholique. Ottawa possède trois églises catholiques, dont une, la cathédrale, est de très-belles dimensions, ayant été récemment agrandie. Il y a un collège catholique, auquel on vient aussi d'ajouter une aile; un pensionnat de demoiselles, dirigé par les Sœurs de Charité; un hôpital, également confié à ces religieuses; un Institut canadien-français, où se trouve une bonne bibliothèque; un Institut St. Patrice; enfin, plusieurs écoles dirigées par les Frères des Ecoles Chrétiennes. A Aylmer, petite ville distante de huit milles d'Ottawa, il y a une académie de garçons dirigée par M. Dequise, élève de l'Ecole Normale Laval; une excellente école de filles conduite par Mlle. McDonald, élève de la même école. On y bâtit un couvent, et il y a déjà une église en pierre qui ferait honneur à de plus grandes populations. Dans presque toutes les localités des deux rives de l'Ottawa, les Canadiens-Français et les catholiques sont nombreux, quoique les premiers soient en minorité presque partout, à l'exception de quelques paroisses du comté d'Ottawa, dans le Bas-Canada. Il y a des établissements de nos compatriotes en assez grand nombre sur la rive sud de l'Ottawa, et il n'est point d'endroit où l'on n'en trouve quelques familles. Sur les trente curés du diocèse d'Ottawa, 16 sont Français, 4 Canadiens d'origine française et 10 Irlandais. Nul doute que la translation du siège du gouvernement à Ottawa, en y plaçant tout d'abord un grand nombre de Canadiens-Français et en attirant sur cette région l'attention du reste du Bas-Canada, ne donne bientôt dans le Canada Central, aux éléments français et catholique, une assez bonne position.

Les édifices publics d'Ottawa ne sont aucunement, à l'extérieur du moins, au-dessous de leur réputation. Ils forment les trois côtés d'un vaste parallélogramme qui s'ouvre sur une rue large, où il y a déjà quelques belles maisons, entr'autres la succursale de la Banque de Québec et l'imprimerie de M. Desbarats. Lorsque toutes les barriques qui encombrant l'espace du centre auront été enlevées; lorsque le terrain aura été nivelé et embellé; lorsqu'une grille élégante aura été posée sur la rue et que la grande tour centrale des Chambres du Parlement sera achevée, il sera difficile de trouver un plus beau coup-d'œil que celui de l'ensemble de ces vastes constructions. Les deux édifices destinés aux ministères, placés en face l'un de l'autre, quoique se correspondant parfaitement, ne sont point tout-à-fait semblables. Celui qui est à la droite du spectateur a une tour élevée au centre et paraît avoir, sur le tout, des dimensions un peu plus grandes que l'autre. Cette différence est de bon goût et rompt la monotonie de l'ensemble. Il est à regretter qu'une semblable inspiration n'ait point présidé à la distribution intérieure et que l'on se soit avisé, par exemple, de faire les deux salles du Conseil et de l'Assemblée absolument semblables. Bien que l'Assemblée ait réellement plus de pouvoir et d'initiative, la constitution et l'étiquette donnent la préséance au Conseil, et une plus riche décoration aurait dû faire sentir la différence qui existe dans les attributions du corps qui représente ici le Sénat ou la Chambre

des Lords. De plus, l'étranger, le visiteur qui s'attend à voir deux salles et à qui l'on montrera la même salle répétée, se trouvera désappointé, et pour bien dire volé.

Les toits riches et variés de la pierre qui forme les murs extérieurs, les blanches et riches sculptures des revêtements, les belles dentelles de fer doré qui courent sur la crête des toits et brillent au soleil d'un vif éclat, forment un ensemble élégant, pittoresque et aussi imposant que le permettent les formes de l'architecture gothique italienne voisine de la renaissance, laquelle offre beaucoup de ressemblance avec l'architecture romane, ces deux genres se trouvant placés aux deux époques extrêmes de l'art chrétien.

A l'intérieur tout est d'une très-grande richesse, surtout les deux salles du parlement et leurs vestibules, où le marbre d'Arraprior et celui du Portage du Fort font pour nos produits minéralogiques une excellente réclame; mais plusieurs choses désappointent. Ainsi, ce qu'on appelle la galerie de peinture, par ses dimensions et par le défaut de lumière (détail important s'il en fut) ne mérite point ce nom. Beaucoup de pièces sont trop petites et trop peu éclairées. La bibliothèque, qui forme une immense rotonde en arrière des salles du parlement, n'est encore rendue qu'au second étage. Une bonne nouvelle à donner à nos lecteurs, c'est qu'il n'entre presque point de bois dans tous ces édifices. Le marbre et la pierre sont partout, à l'intérieur comme à l'extérieur, les matériaux dont on s'est servi. Dans tous les corridors, dans presque toutes les salles, on a des parquets en ciment au lieu de planchers. Ces vastes constructions, la bibliothèque surtout, seront à l'épreuve du feu. S'il en eût été de même du Marché Ste. Anne à Montréal, des millions auraient été épargnés. Il serait à souhaiter que tous les édifices publics, églises, collèges, hôpitaux et institutions de ce genre fussent construits de cette manière. On abuse de l'art du charpentier et du menuisier dans ce pays, et il faut, par suite, se risquer à d'effroyables incendies pour bien dire périodiques. Il n'est pas une institution publique un peu ancienne qui n'ait quatre ou cinq incendies dans son histoire. Le parlement a brûlé trois fois depuis 1841; c'est, en moyenne, un incendie tous les huit ans. La société littéraire et historique de Québec a vu ses bibliothèques et ses collections passer au feu pas moins de quatre fois dans un moindre espace de temps.

L'appareil de chauffage est quelque chose de curieux à voir; on dirait d'une grande usine; on y parvient par des escaliers dans une sorte de cheminée dont la descente rappelle les exploits qu'ont à accomplir en France les petits savoyards.

Derrière le parlement et autour des autres édifices il y aura place pour une promenade qui rivalisera presque avec la célèbre terrasse du Château St. Louis à Québec. L'Ottawa n'est pas, il est vrai, le St. Laurent; mais il l'imite assez bien dans cet endroit. La rivière Gatineau qui s'y jette, à quelque distance au-dessous, le canal qui coupe la ville en deux parties et forme lui-même, avec ses hautes écluses en pierre superposées comme un escalier cyclopéen, les chûtes de la Chaudière et les rapides qui s'étendent à perte de vue au-delà du pont suspendu (trait d'union entre le Haut et le Bas-Canada), tout cela compose une des plus belles vues qu'il y ait en Amérique. Sans doute que le spectacle n'est pas diversifié par les mille aspects que la marée imprime au paysage mobile et toujours nouveau du bassin de Québec; les employés publics auront aussi à regretter, en sus des charmes de la société québécoise, des souvenirs historiques attachés à la ville de Champlain, des grandes institutions littéraires qui en font l'ornement; ils auront, disons-nous, à regretter la vie et le mouvement de la rue magnifique que des steamers, de grands vaisseaux aux voiles blanches et mille embarcations de toute espèce sillonnent constamment; ils ne trouveront point non plus, dans le voisinage immédiat, des promenades qui puissent se comparer aux charmants endroits qui, de tous côtés, sollicitent la présence du touriste dans les environs de la vieille capitale; mais dans une excursion vers le Haut-Ottawa, le lac pittoresque des Chats, les Chenaux, défilés étroits et rapides où le vaisseau touche presque aux deux rives; le *Grand Colinet*, cette merveilleuse cataracte rendue si intéressante par la légende de Gadioux, dont la tombe est déjà l'objet d'un pèlerinage que nous n'avons point, pour notre part, accompli sans émotion; les hauts rochers qui bordent la rivière au-dessus de Pembroke jusqu'aux *Joachim*, offriront des compensations à l'amateur du pittoresque, au poète et à l'artiste. Quant à l'ennui qui, dans l'hiver, pourrait assiéger les employés, nous n'y connaissons point de meilleur spécifique que la grande bibliothèque du parlement; si même les circonstances faisaient que des ouvrages sérieux, qui, jusqu'ici, nous ont paru respectés sur leurs tablettes, étaient feuilletés et étudiés par la jeunesse des bureaux, on se réjouirait presque d'un contre-temps qui va sembler à tous bien difficile à endurer.

Sur leur route pour Ottawa, les fonctionnaires pourront voir la grande exposition provinciale du Bas-Canada, à Montréal. On a fait des préparatifs plus qu'ordinaires pour cette exposition ainsi que pour celle qui a lieu, dans ce moment, à London, dans le Haut-Canada. Des invitations ont été envoyées dans les provinces du Golfe et une nouvelle excursion, semblable à celle de l'année dernière, va encore mettre en rapport, les uns avec les autres, les notabilités politiques et commerciales de l'Amérique Britannique.

Montréal, du reste, depuis l'année dernière, s'est déjà presque transformé, malgré la pénurie des temps et le fait très-significatif que plus de six cents maisons sont sans locataires. On termine la construction de sept nouvelles églises, dont quelques-unes, surtout celle des Révérends Pères Jésuites,

celle des Presbytériens américains et l'église anglicane de la Trinité, sur le carré Viger, sont des monuments remarquables; on poursuit avec activité et avec somptuosité l'élargissement de la rue Notre-Dame, et des édifices à quatre étages remplacent ceux que l'on démolit. S'ils ne sont pas tous sans défaut, d'après les règles de l'art, ils forment cependant un très-beau et très-riche coup-d'œil. La place Notre-Dame, que les Anglais appellent *French square*, s'est embellie de deux nouvelles constructions: la Banque des Marchands et la Halle des Francs-maçons, aux deux coins voisins de la grande église, qui reçoit en ce moment dans les niches de son portail trois hautes statues, dont la bénédiction solennelle a eu lieu devant un grand concours de fidèles. Il n'y a absolument que le monument de l'amiral Nelson, sur la Place Jacques-Cartier, qui tombe en ruine, malgré les réparations que l'on y avait faites lors de la visite du Prince de Galles. Il faut avouer que ce pauvre monument joue de malheur. D'abord, on a placé l'amiral la tête tournée vers la montagne au lieu de lui faire regarder le fleuve, où se trouve son élément naturel. Puis, on a baptisé la place, où on l'avait installé, du nom de Jacques-Cartier, ce qui fait que les gens distraits, comme est par exemple M. George Augustus Sala, le prennent pour l'aventureux capitaine de St. Malo. M. Sala, dans un article très-humoristique, formant partie d'une série qu'il publie dans le *Temple Bar* de Londres et qu'il intitule: *The streets of the world*, donne une amusante description de la rue *Notre-Dame*, mais tombe, à l'égard de la statue de Nelson, dans l'erreur que nous venons d'indiquer, laquelle cependant, par le temps et les touristes qui courent, est très-excusable. M. Duvergier de Hauranne, dans la *Revue des Deux Mondes*, en fait bien d'autres, et nous aurons quelques mots à lui dire dans notre prochaine livraison.

Nous parlions il y a un instant du malaise commercial qui a réagi contre la prospérité si étonnante de Montréal; la cause principale est, comme on sait, dans la tension de nos rapports avec les Etats-Unis et dans les contre-coups des crises financières continuelles qu'ont subies nos voisins. Si ce qu'on dit des dispositions actuelles du président Johnson est vrai, il se préparerait une grande amélioration dans l'état de choses qui règne depuis trop longtemps aux Etats-Unis. Le président aurait rompu en visière avec le parti exagéré et ultra-réactionnaire, qui voudrait écraser sans merci les populations vaincues. M. Johnson, dans une réponse qu'il a faite à une députation d'hommes du Sud, a en effet montré qu'il ne voulait point suivre jusqu'au bout le parti qui l'avait porté à la vice-présidence, et plusieurs de ses actes administratifs ont depuis confirmé ses paroles. Ce ne serait point le premier exemple du changement qu'opère chez les hommes le sentiment de la responsabilité que le pouvoir apporte toujours, même aux plus fougoureux partisans. Tandis, cependant, que l'attitude de l'administration, tant au dehors qu'en dedans, semble donner des gages aux idées de paix et de conciliation, l'esprit de la presse et des sociétés secrètes peut offrir encore des sujets d'alarme, non-seulement à l'égard du Mexique et du Canada, mais encore à l'égard de la verte Erin, que les *Féniens* paraissent vouloir agiter sérieusement. Le clergé catholique, en Irlande, s'oppose vigoureusement à l'organisation des loges, mais jusqu'ici inutilement. Aux Etats-Unis, plusieurs généraux et personnages importants ont pris part à une démonstration *féniennne*, qui a eu lieu dans l'Ouest.

Ici, quoique les principales mesures projetées pour la défense du pays aient été ajournées, on a cependant fait venir d'Europe un officier de l'armée anglaise, le colonel MacDougall, qui a été nommé adjudant-général des milices, poste depuis longtemps vacant, les deux députés ayant fait jusqu'ici la besogne. Le nouvel adjudant-général a convoqué tous les anciens élèves des écoles militaires, et en a formé un camp d'instruction établi à Laprairie, sur le terrain que quelques stratéges prétendent devoir être le futur champ de bataille de l'Angleterre et des Etats-Unis. Le camp se divise en trois sections, l'une desquelles est exclusivement composée de Canadiens-français et commandée par le major de brigade Suzor.

Une démonstration bien autrement imposante à l'adresse des Etats-Unis, vient de se faire en Europe. La flotte cuirassée de l'Angleterre est allée faire visite à celle de la France à Cherbourg, et cette dernière, en personne bien élevée, lui a rendu sa visite à Portsmouth. Les journaux sont remplis des détails des bals, dîners et fêtes qui ont signalé ces deux événements. Pendant ce temps l'Empereur et l'Impératrice ont fait une excursion en Suisse, où Napoléon III a passé jadis une partie de son exil. L'ancien exilé s'est montré bon prince envers ses hôtes d'autrefois; ceux-ci en ont été charmés, voir-même ravis, tant ils semblaient persuadés de la vérité du proverbe qui dit que les princes ont la mémoire courte pour leurs amis. Un pénible accident a signalé le passage de l'escorte impériale à Neuchâtel. Les chevaux d'une des voitures se sont emportés, et plusieurs personnes de la suite de Leurs Majestés ont été grièvement blessées.

Une entrevue entre le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche paraît avoir eu pour résultat de régler la difficulté des duchés tout en faveur de la première de ces puissances, et M. Forcade, dans la *Revue des Deux Mondes*, fait à ce sujet les réflexions suivantes: "Naguère, tout ce qu'il y avait en Europe de diplomates corrects rengorgés dans leur sagesse, fidèles aux bonnes traditions, se piquant de belles manières et de savoir-vivre, souriait et haussait les épaules au nom de M. de Bismark. C'était un casse-cou, un brise-raison, un rêveur loquace et vantard qui avait usé d'avance ses utopies à force de les divulguer à tout propos et à tout venant, et à qui l'on ne faisait pas l'honneur de le croire dangereux parce qu'on le trouvait ridicule. Nous voudrions bien savoir s'il y a, dans ce moment, parmi les diplomates confits et déconfits des grandes et des petites cours, quelqu'un qui pense encore que M. de Bismark soit *moquable*.

"M. de Bismark a pour lui le succès. Il a remporté la victoire de Gastein, il s'approprie le Lauenbourg, il a Kiel sous le nom et sous le prétexte de la fantastique marine fédérale; il a Rendsbourg, il a le Sleswig et les routes militaires du Holstein, il aura le canal qui doit joindre la Baltique et la mer du Nord; il est moralement et presque matériellement maître des duchés de l'Elbe. On peut, en effet, quoiqu'elle soit en apparence destinée à ne régler encore qu'une situation provisoire, considérer la convention de Gastein comme consacrant l'ascendant définitif de la Prusse dans la question des duchés. L'Autriche a cédé, l'Autriche abandonne la protection des Etats moyens; une grande tradition allemande est ainsi détruite. La vieille diète est mise de côté; elle enrégistrera passivement, sous la double pression de la Prusse et de l'Autriche, les arrangements concédés par l'Autriche à la Prusse. La Prusse, enfin, voit s'accomplir le plus impatient de ses vœux; elle s'agrandit par un procédé qui fait planche pour l'avenir, suivant une méthode qui indique et détermine la voie de ses agrandissements futurs.

"Malgré le peu d'attention qu'on prête à la politique, dans cette saison de l'année, il est impossible de relever par un simple badinage ce qui vient de se passer en Allemagne. Ce qu'il y a de plus intéressant dans la comédie qui s'est dénouée à Gastein, ce n'est pas la pièce elle-même, c'est l'enseignement qu'elle donne sur la situation générale de l'Europe. La pièce a été curieuse, sans doute: elle a eu tout d'abord, et elle a conservé jusqu'au bout, l'air d'un anachronisme. Après le fait accompli, on en est réduit à répéter un aveu que l'on a eu souvent l'occasion d'exprimer depuis quelques années: nous ne pensions pas que ces choses fussent possibles de notre temps!—Eh bien! oui, cela est encore possible de notre temps et cela devrait nous engager à nous préoccuper de ce qu'est, en effet, notre époque. L'escamotage des duchés peut nous aider à comprendre certains faits de l'histoire, et nous rendre plus indulgents, par exemple, pour nos pères, qui ont laissé faire le partage de la Pologne, si nous ne voulons point être trop sévères pour nous-mêmes."

La dernière malle d'Europe, qui nous a apporté ces nouvelles, nous a aussi appris la mort d'un écrivain dont les colonies anglaises de ce continent se montraient fières à bon droit. L'auteur de *Sam Slick* n'a pas eu, cependant, le bon goût de se contenter de la belle réputation littéraire qu'il s'était faite; il a voulu goûter de la politique européenne, et il est parvenu à se faire élire au Parlement impérial, où il n'a obtenu qu'un médiocre succès. Il est mort à sa résidence, Gordon House, Isleworth, au commencement de ce mois.

Thomas Chandler Haliburton, fils du juge Haliburton, de la Nouvelle-Ecosse, était né à Windsor, en 1796. Il fit ses études à King's College et embrassa la carrière du droit. Il fut nommé juge jeune encore, et devint, plus tard, juge en chef ou président de la Cour Supérieure de la Nouvelle-Ecosse. Sa célébrité comme littérateur est due surtout à *Sam Slick*, ouvrage qui, publié d'abord sous la forme de correspondances dans un journal local, eut un très-grand succès aux Etats-Unis. Reproduit en Angleterre, en volume, *Sam Slick* eut plusieurs éditions dans les deux mondes. Ce sont les dires, faits et gestes d'un horloger-colporteur comme il nous en vient tant des Etats-Unis, mais rarement, il faut l'avouer, d'aussi spirituels. Sous cette fiction l'auteur a peint, avec une grande vérité, les idées, les mœurs et les travers de la société anglo-américaine dans la grande république et dans les provinces du golfe. C'était vers 1835. En 1842, il fit un voyage en Angleterre et publia ses impressions dans un volume qui eut pour titre: "The Attaché or Sam Slick in England." En 1858, il fut fait docteur honoraire d'Oxford. On a encore de lui une Histoire de la Nouvelle-Ecosse, en deux volumes, et plusieurs ouvrages humoristiques ainsi que des brochures politiques. Parmi ces ouvrages, "Bubbles of Canada," "The Old Judge," "Nature and Human Nature," sont les plus remarquables. M. Haliburton fut élu au Parlement impérial pour le bourg de Launceston en 1859, et prit rang parmi les membres du parti conservateur. Il ne parla guères que sur des questions qui se rattachaient aux colonies d'Amérique. A l'élection qui vient d'avoir lieu, il s'est retiré de la vie publique, et il est mort à l'âge de 68 ans.

Nous avons été forcés d'omettre, dans notre dernière livraison, une partie de la nécrologie locale. Parmi les noms que nous aurions voulu enregistrer se trouvaient ceux de M. Faucher, curé de Lotbinière; de M. Thomas Lee, ancien négociant de Québec; de M. Joly, père du député de ce nom, décédé à Paris, et de M. Burns, avocat distingué des Trois-Rivières et bâtonnier du barreau de cette ville.

M. Faucher était un des plus anciens curés du diocèse de Québec. Il s'était constamment montré un des protecteurs et des amis les plus zélés de l'éducation. Il a fondé, dans sa paroisse, une académie de garçons qui a déjà préparé, pour le Séminaire de Québec, plusieurs sujets distingués.

Nous terminons notre dernière chronique en disant que le sort du nouveau câble transatlantique allait être connu dans quelques instants; notre journal n'était pas encore distribué qu'un second *fiasco* était proclamé. Le câble s'est rompu; mais la compagnie ne s'est point découragée, et, avec une constance qui devra lui assurer finalement le succès, elle recommence de suite à nouveaux frais. Elle veut absolument vérifier le mot du lutin de Shakespeare: *I'll put a girdle round the world*. Seulement, il se trouvera qu'elle aura pris plus de cinq minutes pour cette merveilleuse opération; c'était tout ce que demandait le lutin; mais on sera encore très-reconnaissant envers les capitalistes s'ils en viennent à-bout dans cinq ou six ans.